

Le Décodé

Universitas Magistrorum Et Sclarium



DOSSIER: JOURS D'ÉLECTIONS !

VIE DU CAMPUS

ENTREVUE AVEC PHILIPPE NELIDOFF
NOUVEAU DOYEN DE LA FACULTÉ DE
DROIT

INTERNATIONAL

MARTIN SCHULZ, UN CANDIDAT
QUI FAIT FUREUR !

CULTURE

DE LA LIBERTÉ DES MODERNES,
À L'ÉPREUVE DE LA CONSCIENCE DES
ANCIENS

HISTOIRE

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1848

ECONOMIE

LES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES DES
CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

Comité de rédaction :

Rédacteur en chef : Nicolas Seebold

Chargés de rubrique :

Vie du Campus : Julien Vilar

Juridique : Morgane Pellereau

International : Marie Saby

Culture : Eva Gabrielian

Économie : Magda Mojica

Histoire : Jérémy Maloïr

Numérique : Jonathan Peccini

Langues Etrangères : Cassandre Flament

Satirique : Thomas Bugada

Conseil d'Administration :

Co-présidents et directeurs de publication : Marc Paez et
Nicolas Seebold

Trésorière : Julia Even

Secrétaire générale : Mathilde Gautrand

Secrétaire adjointe : Laura Malardier

Chargé du pôle événementiel : Anaële Razanakoto

Responsable communication : Sherazade Sebahia

Responsable juridique : Jordan Puissant

Maquettiste : Marion Polito

@ledecode



Le Décodé - AJC



@decode_ajc



<http://ledecode.com>



AJC - Association du Journal du Capitole

Siège social de l'association:
2 rue du doyen Gabriel - Marty
31042 Toulouse

Journal «Le Décodé»
Université Toulouse 1 Capitole
Numéro RNA:
W313020098

Imprimeur : reprographie UT1

EDITO

Amis Lecteurs,

Il est des éditoriaux plus aisés à rédiger que d'autres. Ainsi, il est délicat, dans le contexte houleux que nous traversons – à l'instant du moins où j'écris ces lignes –, d'aborder un thème aussi brûlant que celui des élections. Il le faut, pourtant, car nous devons admettre qu'une fois ce rendez-vous quinquennal passé nous en conserverons, et ce jusqu'au suivant, un goût des plus amers...

À mesure que les années s'écoulent, la course à la présidentielle s'avère être chaque fois davantage minée par des conduites discutables et des pratiques politiques douteuses qui ne semblent avoir pour seul dessein que l'accession de leurs auteurs à la fonction suprême (au mépris de ceux qui la leur accordent).

Il ne faudrait pas croire que cette affection est propre à l'hexagone : elle frappe pareillement un grand nombre de nations démocratiques où la victoire de l'esprit, de la mesure et de la raison n'est déjà plus qu'un rêve lointain. Ainsi voit-on dorénavant trôner sur le siège présidentiel des ochlocrates sans vergogne motivés par la gloire, le prestige du mandat et l'immortalité historique que ce dernier est censé conférer.

Si jadis une garde prétorienne, ou un groupe de sénateurs conjurés, pouvait occire le malotru à coups de pilum et ainsi abréger ses fonctions politiques et institutionnelles, il revient aujourd'hui au peuple, par son bulletin de vote – glaive moderne – de désigner intelligemment celui qui demain dirigera avec rectitude la nation entière.

Il convient donc que nous autres citoyens continuions à entretenir scrupuleusement cet esprit critique sans lequel nous ne pourrions nous extraire de *l'ochlos*, uniquement animée par de viles passions et des raisonnements hâtifs, afin d'atteindre le véritable *demos*, éclairé, juste et sage. Vœu pieux ?

Ceci étant, le mois d'avril n'a pas seulement été marqué par le premier tour de la présidentielle. Nous pouvons, à l'UT1, nous enorgueillir d'avoir eu à départager, lors de l'élection décanale du 18 avril dernier, deux candidats de qualité. Toutes nos félicitations accompagnent le nouveau doyen pour les cinq années à venir et nous émettons le vœu qu'il mène à bien les projets qu'il entreprendra.

Quant à vous, amis lecteurs, je vous remercie pour votre fidélité, vous souhaite succès dans vos examens et vous donne rendez-vous dès septembre pour un nouveau numéro du Décodé.

Ave atque vale.

Nicolas Seebold
Rédacteur en chef

SOMMAIRE

4
6
8
10

VIE DU
CAMPUS

JURIDIQUE

ECONOMIE

INTERNA-
TIONAL

HISTOIRE

CULTURE

NUMERIQUE

LANGUES
ÉTRANGÈRES

12

14

16

18

20

22

23

SATIRIQUE

ANNONCES

HOROSCOPE

ENTREVUE AVEC LE NOUVEAU DOYEN DE LA FACULTE DE DROIT PHILIPPE NELIDOFF :

À la suite de son élection par le conseil de la faculté de droit le 18 avril 2017, le Professeur, et désormais Doyen, Philippe Nélidoff a accordé une entrevue au Décodé pour partager avec les étudiants ses projets pour la faculté de droit.

Le Décodé : Bonjour Monsieur Nélidoff. Le Décodé a la chance de vous rencontrer pour la première fois en tant que doyen ! En quelques mots pour nos lecteurs, pourriez-vous nous présenter votre parcours ?

Philippe Nélidoff : Bonjour ! Mon parcours a commencé à l'UT1 en 1979, avec la licence puis la maîtrise en droit privé, suivi d'un DEA en histoire du droit et d'un DEA en droit pénal sciences criminelles. Ensuite j'ai réalisé ma thèse sur la municipalité de Toulouse pendant la période révolutionnaire de 1788 à 1795 sous la direction du professeur Sicard soutenue en 1990. L'année suivante, j'exerce en tant que maître de conférences en histoire du droit à Toulouse. En 1994, je suis agrégé en Histoire du droit et nommé à l'Université Lille 2. Enfin je suis revenu ici en 2000. Jusqu'à présent je dirige le Master d'Histoire du droit. De même, j'ai été le directeur du département juridique



du centre Champollion (droit et AES) de 2002 à 2012 et je suis membre du CNU depuis 2011. Membre du conseil de la faculté de droit depuis 2006, j'y ai participé comme assesseur à plusieurs reprises sous le doyen Beignier puis le doyen Kenfack. Le 18 avril dernier, j'ai été élu à la tête de cette grande faculté !

Le Décodé : A ce sujet, comment se déroule l'élection décanale ?

Philippe Nélidoff : Nous avons un Conseil de faculté élu tous les 4 ans, et un doyen élu tous les 5 ans, il n'y a donc pas de superposition des deux mandats, contrairement à l'élection de la présidence de l'université élue par le conseil d'administration. Pour nous,

c'est un peu différent : le conseil de faculté qui m'a élu a débuté son mandat en 2014 et le terminera en 2018. Et c'est ce conseil qui tous les 5 ans élit le doyen. Il est composé de 10 membres professeurs d'université, 10 membres maîtres de conférences et autres enseignants-chercheurs, 3 élus de l'administration, 9 élus étudiants et enfin 8 personnalités extérieures. Cet ensemble va élire le doyen à la majorité absolue au premier et au deuxième tour, et à la majorité relative au troisième tour. Le conseil de Faculté joue un rôle important. Il sera renouvelé en février prochain et l'un de mes objectifs sera d'atteindre un taux de participation supérieur au passé et notamment du côté des étudiants.

Vie du campus

Le Décodé : Quelles ont été vos motivations pour candidater au poste et comment envisagez-vous la mission de doyen ?

Philippe Nélidoff : Le doyen est là à mon avis pour faire en sorte que la faculté fonctionne bien, qu'elle réponde à ses grands objectifs, aujourd'hui complexes par rapport à autrefois. Il faut tout d'abord transmettre aux étudiants les connaissances juridiques de base notamment à travers la licence, socle commun de tous les juristes, celles plus spécialisées à travers les masters dont l'offre a été diversifiée, bien que la véritable spécialisation se fasse avec la vie profession-

A travers
mon projet, je veux incarner
un esprit de rassemblement
dans le respect des diversités, à
l'instar de la devise européenne
« Unis dans la diversité » et
éviter la dispersion.

nelle. Puis, il faut donner un recul aux étudiants sur ce qu'ils apprennent sur le raisonnement juridique et l'aspect historique également, avec l'ouverture aux autres droits, une véritable culture juridique et générale. Il faut profiter aussi de ce temps en faculté pour que les étudiants s'intéressent à la vie de la société, à l'engagement citoyen. J'aimerais beaucoup développer et valoriser cet engagement sous diverses formes comme le soutien scolaire, aux personnes handicapées, pour les étudiants étrangers ainsi que la valorisation de l'engagement des élus étudiants. Bien entendu, il faut aussi préparer à l'insertion professionnelle. Après avoir rencontré beaucoup de représentants des métiers de la justice, j'estime nécessaire de renforcer les liens vers ces professions, de s'appuyer sur leurs expériences pour améliorer nos formations. L'apport des professionnels du droit serait riche pour nos étudiants. Il y a bien des choses à faire évoluer sans nuire aux fondamentaux.

Sur mon rôle en tant que doyen, je voudrais revenir sur la cohésion de la faculté de droit. On a vu apparaître ces dernières années de nouvelles organisations en dehors de la faculté de droit. Le doyen apparaît comme le bonus pater familias, il doit être le garant de l'unité familiale de la faculté. Au-delà des cursus licence et master, il ne faut pas oublier l'école doctorale de droit et de science politique mais également l'école européenne de droit avec de nouvelles formations et l'utilisation de l'anglais dans des licences ou des bi licences. De même avec l'IEJ, le CSD, l'institut de droit pénal et de sciences criminelles ainsi que les DU à unifier et rendre cohérents. Les enjeux actuels amènent à garantir à la fois la cohésion et l'ouverture de la faculté de droit. La faculté de droit de Toulouse est un modèle, nous sommes capables de réussir. A travers mon projet, je veux incarner un esprit de ras-

semblement dans le respect des diversités, à l'instar de la devise européenne « Unis dans la diversité » et éviter la dispersion. Ce sera l'un de mes grands objectifs, à décliner aussi en matière de recherche.

Le Décodé : Pour garantir cette unité dans la faculté, avez-vous des pistes pour la rassembler autour d'un projet pour l'avenir ?

Philippe Nélidoff : En prenant mes fonctions le 11 mai, je souhaite renforcer l'esprit d'équipe au service de la Faculté. Le doyen ne peut s'occuper de tout. Nous avons la grande chance de pouvoir nous appuyer sur une administration très efficace. Nous allons travailler à une meilleure structuration du travail de secrétariat, de la gestion administrative et financière, de la communication. Je souhaite également mettre en place une véritable équipe de direction validée par le Conseil de Faculté sur des postes stratégiques. Non seulement un premier assesseur mais en plus des membres avec des attributions spécifiques : un collègue sur les relations études/ scolarité licence master, un autre pour les questions de recherche, les centres de recherche et l'IFR, un autre pour les partenariats et un dernier pour la politique internationale. Je vais maintenir ce qui a été créé au mandat précédent soit un assesseur étudiant pour garder l'interface avec les élus étudiants. Aussi je veux mettre en place un référent pour les doctorants. Ils ont des problèmes spécifiques car ils ne sont plus tout à fait étudiants mais pas recrutés en tant qu'enseignants chercheurs - ils font beaucoup pour la faculté (TD, examens, colloques). J'ai demandé un état des lieux sur le sujet. Beaucoup de doctorants sont dans une situation précaire, il faut améliorer leur situation. Nous verrons les marges de manœuvre possibles pour résoudre cette situation. Je souhaite que l'on prenne conscience que nos doctorants sont une richesse pour notre Faculté. Ce sera un chantier prioritaire, comme je m'y suis engagé.

Le Décodé : Pour les étudiants, vous écrivez dans votre programme vouloir orienter la faculté vers « l'intérêt pédagogique des étudiants », en quoi cela consisterait ?

Philippe Nélidoff : Par exemple pour le régime spécial, je suis persuadé qu'il n'est pas dans l'intérêt d'un étudiant en bénéficiant de n'avoir aucun TD, aucun encadrement pédagogique. En cochant la case contrôle continu, il est possible actuellement de reporter automatiquement la note de l'examen final à celle du contrôle continu, s'il a 8 à celui-ci, il aura 8 pour le contrôle continu, ce n'est pas dans son intérêt. De même, je m'interroge sur les réductions des volumes horaires des Cours et des TD. Pour les Cours, le volume horaire a été réduit passant de 36 à 30h pour les masters, et de 36 à 33h en licence. On a réduit le nombre des TD. Certes, on a fait des économies mais est-ce vraiment l'intérêt pédagogique des étudiants alors même que le contenu des matières a tendance à augmenter, par exemple dans l'examen d'entrée dans les Ecoles de formation des avocats ?

Le Décodé : D'ailleurs, pour les étudiants salariés vous

aviez également des propositions ?

Philippe Nélidoff : Après consultation des élus étudiants, l'idée de réduire la base horaire (étant d'un demi temps plein minimum) pour avoir accès au régime spécial a été abordée. Il y a également la question du suivi. De même, il faut réfléchir aux situations des étudiants sportifs, des double cursus, des chargés de famille. On ne peut faire du sur-mesure bien que cela serait souhaitable. La solution pourrait venir de la voie numérique avec les cours à distance. Ce qui permettrait à un étudiant malade de pouvoir le suivre également. Ce que les élus étudiants souhaitaient c'était également la mise en ligne systématique des cours. Or l'on se heurte à la liberté pédagogique des professeurs ainsi qu'à l'égalité des conditions de travail des étudiants. Si l'on ne peut empêcher cette mise en ligne officieuse avec des erreurs, on pourrait la contrôler. Cela revient aux professeurs de les publier sur la base du volontariat. Dans le système à l'américaine, les cours sont étudiés chez soi puis explicités et détaillés avec le professeur. Tout système a ses avantages et ses inconvénients. Est-ce que cette mise en ligne ne serait pas plus opportune pour les premières années, pour les masters, pour certains cours ? On peut imaginer un système à la toulousaine, propre à notre environnement et à notre vision de l'enseignement. Tout en respectant la liberté d'enseignement de chaque collègue, nous devons progresser dans l'innovation pédagogique dans nos disciplines juridiques. Il faut également rétablir les syllabus pour la rentrée prochaine.

Le Décodé : Merci à vous pour cette entrevue, avez-vous un dernier mot pour les vaillants étudiants bravant les partiels ?

Philippe Nélidoff : Je souhaite qu'ils comprennent que tout ce qu'on essaie de faire est dans leur intérêt, pour améliorer leurs conditions de travail, leur réussite et leur insertion professionnelle. Et pour faire en sorte que leurs diplômes soient solides. Dans les relations entre la faculté et les étudiants, le doyen n'est pas inaccessible mais il ne peut accueillir toutes les requêtes. Par contre, le doyen doit être le garant d'une bonne coordination des activités d'enseignement et des jurys d'examen ainsi que du respect de l'égalité de traitement des étudiants. Je souhaite renforcer le rôle effectif des responsables pédagogiques par niveau. En cas de problèmes, l'étudiant s'adressera à la scolarité. Si ce n'est pas réglé, il s'adressera au responsable pédagogique de son niveau, si ce responsable ne peut le résoudre, il y aura toujours l'assesseur responsable des formations et enfin le doyen. Je crois beaucoup à l'organisation rationnelle du travail et au principe de subsidiarité. L'université repose pour moi sur le double principe de liberté et de responsabilité.

Le Décodé : Merci pour avoir accordé ce temps à notre journal Monsieur le Doyen, le Décodé vous souhaite un excellent quinquennat.

Propos recueillis par Julien Vilar

“ MAIS QUE MARIANNE ETAIT JOLIE ”

Marianne a cinq enfants, quatre fils qu'elle a perdus ; et le cinquième à présent, qu'elle ne reconnaît plus ». Aujourd'hui, Marianne a 227 ans, achète des produits bios qu'elle ne mange pas, regarde des émissions de télé-réalité qu'elle trouve débiles et travaille plus pour gagner plus. Aujourd'hui, Marianne est plus française que jamais, et comme tout français qui se respecte, elle s'interroge sur le sens de la vie en sirotant un verre de pif, les pieds sur la table et le journal dans une main.

C'est dans une de ses maisons de campagne en province (une des rares qui n'ait pas encore été rachetée par des Anglais) que nous avons rencontré Marianne, qui nous a confié ses peines et ses espoirs (pour chanter Dieu, et puis l'amour) tout en se livrant à une analyse fort pertinente de l'histoire et de l'état actuel de nos institutions. Retour sur une rencontre marquante.

CF : Bonjour Marianne ! Comment allez-vous en cette belle journée de printemps ?

M : Ah ma pauvre enfant, si vous saviez ! Entre les rhumatismes, l'arthrose, les varices et j'en passe, je suis plus fatiguée que jamais.

CF : Ah mince. Et ça vous fait ça souvent ?

M : De plus en plus ces dernières années, oui. Ça s'empire, ça ne va pas en s'arrangeant...

CF : Ah mais vous savez, c'est ça la vieillesse. Toutes les bonnes choses ont une fin, mais avant ça c'est la décomposition progressive.

M : Eh bien vous êtes fort aimable vous.

CF : Vous n'avez qu'à aller porter plainte à la police si l'honnêteté ne vous plaît pas.

M : On ne dit pas « la police », mademoiselle, on dit « la sûreté départementale ». Si vous voulez faire chi-

er le monde, autant le faire avec le bon vocabulaire. Ah, jeunesse, jeunesse... Qu'est-ce que vous faites là d'ailleurs ?

CF : J'écris des articles pour la rubrique juridique du journal de l'Université Toulouse I Capitole, et j'aimerais bien que vous me parliez un peu de votre histoire, de votre famille. Enfin rapidement, quand même, parce que j'ai qu'une double page.

M : Ça les intéresse encore ces histoires, les jeunes ? Enfin bon, si vous y tenez... Commençons par le commencement. C'est à la fin du XVIIIème siècle que je suis née, déjà mûre et prête à remplir ma mission, telle Athéna jaillissant du crâne de Zeus.

CF : Ou Bacchus sortant de la cuisse de Jupiter...

M : Vous m'excuserez, mais je préfère l'allégorie de la Raison à celle du pochtron de service qui pète plus haut que, voilà, quoi. Bref. Donc, je suis née au lendemain de la Révolution Française, afin de donner à notre pays une nouvelle forme de pouvoir : la

République. Je représente la liberté, la démocratie, la victoire du peuple souverain. C'est sur cette base qu'est née la première République, le 22 septembre 1792. Ça n'a pas franchement été une réussite, mais

elle a eu le mérite de poser les bases du système parlementaire en France. Au bout d'un an la Terreur s'est installée, puis le Directoire et enfin le Consulat, qui a débouché sur le premier empire.

CF : Et vous avez une idée de ce qui a fait que ça n'ait pas marché ?

M : Honnêtement, je pense que les choses sont allées très vite, trop vite ; mais après tout il faut bien un premier jet avant de pouvoir construire quelque chose de solide.

CF : C'est sûr que la IIème République a été un franc succès...

M : Oui, bon, ça va. Il faut un temps d'adaptation pour tout. Rome ne s'est pas faite en un jour. Regardez la monarchie, ça ne s'est pas fait tout seul, il a fallu du temps. On critique plus facilement parce que c'est plus proche de nous, mais tout système avant d'être correctement installé doit être éprouvé, adapté, modifié.

CF : Oui enfin on ne peut pas dire que ce qui a suivi

Oui, bon,
ça va. Il faut un temps
d'adaptation pour tout. Rome
ne s'est pas faite en un jour.
Regardez la monarchie, ça ne
s'est pas fait tout seul, il a
fallu du temps.

été parfait... Parlons un peu de la IIIème République, son installation a été quelque peu chaotique, non ?

M : Mais les résultats n'en ont été que meilleurs, si je puis dire. Je dirai que chaque République a reflété le temps dans lequel elle s'inscrivait.

CF : Et j'imagine que pour vous l'idée de République est indissociable de celle de Constitution, non ?

M : Pas que pour moi ! C'est un fait, chaque République est construite sur une Constitution. Oui, je vous vois venir avec votre question, c'est quoi la Constitution, blabla, j'ai bien compris votre truc. La Constitution, c'est un peu le livre sacré de l'Etat, c'est dans la Constitution que l'on va retrouver les règles fondamentales qui viennent régir les institutions et le fonctionnement de la République en général.

CF : C'est un peu le mode d'emploi de la République, en fait...

M : Oui on peut dire ça... Surtout qu'en fonction de la compétence de ceux qui l'appliquent, ça se rapproche

Même si ce n'est pas une véritable cour constitutionnelle comme le souhaitait Robert Badinter, il existe aujourd'hui des mécanismes comme celui de la question prioritaire de constitutionnalité qui permettent une meilleure ouverture de la Constitution aux justiciables.

CF : Parlons-en un peu, des justiciables, alors. On voit de plus en plus ces dernières années des personnalités politiques qui sont poursuivies - ou qui ne sont pas loin de l'être - pour corruption, détournement de fonds publics, abus de confiance... Que pensez-vous de ceux qui vous représentent, qui portent votre image ?

M : Ce n'est pas vraiment moi qu'ils sont censés représenter, mais vous, le peuple français. Mais c'est

une certaine forme d'atténuation de la responsabilité pénale. Il existe des immunités pour les chefs d'Etat (sauf devant les juridictions internationales), les ambassadeurs ; et la responsabilité pénale ou du moins ses conséquences peuvent être atténuées voire écartées, pour les mineurs, ou les incapables. Mais c'est comme pour l'indépendance du parquet, il suffit d'assumer la situation.

CF : On parle de République, de Constitution, de politique... Je ne peux

pas vous laisser partir sans vous avoir demandé votre avis sur l'Union Européenne, et sur les relations de la France avec elle.

M : Et moi qui espérait pouvoir passer à travers ce genre de questions...

CF : Ça vous dérange de parler de l'Europe ?

M : Non, vous savez bien que j'ai toujours été favorable à la coopération internationale, les échanges économiques et commerciaux...

CF : Oui, enfin, l'UE aujourd'hui, c'est un peu plus que de la coopération ou de l'échange. Le traité de Lisbonne notamment a renforcé l'idée d'une Constitution européenne que nous avons pourtant refusée, on parle d'une justice unie avec le développement d'un parquet européen...

M : En fait, je vais être honnête, tout ça me dépasse un peu. Alors oui, je reste une idéaliste, évidemment je rêve du jour où moi et mes amis européens danserons nus main dans la main dans un champ de fleurs en chantant l'hymne à la joie style printemps des peuples, mais je sais que le monde d'aujourd'hui, ça n'est plus vraiment ça...

CF : Une dernière question et après je vous laisse. Puisque c'est bientôt le festival de Cannes, si on adaptait votre histoire au cinéma, qui voudriez-vous pour vous incarner à l'écran ?

M : Maintenant ? Catherine Deneuve je pense. L'image d'une femme à l'épreuve du temps, qui a connu des hauts et des bas, mais qui encore aujourd'hui peut apporter de bonnes choses si elle est bien guidée...

CF : Ah oui quand même. Bon, en tout cas merci Marinette, et on se revoit sur le tapis rouge alors !

M : Adviene que pourra ! Remarquez, ce sera peut-être un des derniers endroits où l'on pourra rêver devant ce que l'on nous montre...

On voit de plus en plus ces dernières années des personnalités politiques qui sont poursuivies - ou qui ne sont pas loin de l'être - pour corruption, détournement de fonds publics, abus de confiance...



plus du meuble IKEA que du jouet Kinder. C'est grave, je commence à faire les mêmes réflexions débiles que vous...

CF : Oui, bon. En attendant, pensez-vous que la Constitution a toujours une place prépondérante dans le paysage juridique ? Avant elle caracolait joyeusement en tête de la hiérarchie des normes, aujourd'hui, elle est au coude à coude avec les traités internationaux et le droit européen...

M : Mais d'un point de vue strictement national, elle reste LA référence. Le Conseil constitutionnel est là pour contrôler les rapports des lois et règlements à la Constitution et, mine de rien, maintenir ces rapports.

vrai qu'ils véhiculent une certaine image de la France, et ce même à l'étranger.

CF : Vous ne pensez pas qu'il existe aujourd'hui une sorte d'impunité des personnalités politiques ?

M : Mais la politique criminelle n'est-elle pas fondamentalement politique ? Le parquet, qui a l'opportunité des poursuites, est encore solidement lié au pouvoir exécutif. Qu'il ait été critiqué ou relativisé, ce manque d'indépendance existe, c'est un fait. Mais il y a quand même derrière tout ça une question de morale, d'éthique, voire de déontologie de la classe politique, qui reste encore tabou en France. Après, le statut de personnalité politique pourrait induire

MARTIN SCHULZ, UN CANDIDAT QUI FAIT FUREUR!

Élections présidentielles et fédérales de 2017 : après les Pays-Bas et la France, ce sera au tour des Allemands d'élire leurs représentants. Entre les affaires très médiatisées des candidats à la présidence de la République française et l'attitude quelque peu inquiétante du Président outre-Atlantique, la couverture de l'élection présidentielle de la République fédérale allemande le 12 février dernier est passée quasiment inaperçue dans l'Hexagone.

En cause, la fonction avant tout représentative du Président allemand. Ce dernier incarne l'État allemand mais le réel pouvoir est détenu par la chancelière, comme dans tout régime parlementaire classique. Il représente ainsi l'État en Allemagne et à l'étranger, signe et promulgue les lois, mais pos-

se également une réelle autorité morale : ses allocutions sont attendues et peuvent influencer la politique gouvernementale. On se rappellera longtemps de l'engagement de Joachim Gauck, président de 2012 à 2017, dans la défense des droits de l'homme - de la reconnaissance du génocide arménien à son plaidoyer pour l'accueil des réfugiés. En outre, cette élection était une simple formalité pour le Président élu, Frank-Walter Steinmeier, qui avait reçu en novem-

bre le soutien de son parti, le SPD (Parti social-démocrate) mais également celui de la coalition CDU-CSU (Union des partis chrétiens), qui faute de se trouver un candidat, a choisi de le soutenir. Cet appui lui a garanti une victoire incontestable, ces partis détenant plus de la majorité des sièges au Bundestag (l'Assemblée parlementaire allemande). Ce sont les membres élus de ce dernier ainsi que des membres du Bundesrat (le Conseil fédéral, représentant les Länder,) qui, réunis en Assemblée fédérale, ont ensuite procédé à l'élection du nouveau locataire du château de Bellevue. Seuls trois partis, le SPD, die Linke (le parti radical de gauche) et l'AfD (Alternative für Deutschland, parti euro-sceptique d'extrême droite) ont présenté un candidat. Le FDP (parti libéral-démocrate) et die Grünen (les Verts) ont décidé, comme la coalition CDU-CSU, de soutenir Steinmeier. Le 12 février, Steinmeier est élu dès le premier tour de scrutin par 931 grands électeurs sur 1260, devenant ainsi le douzième président de la République fédérale et succédant à Joachim Gauck. Ce dernier n'a pas souhaité se représenter, au grand regret d'Angela Merkel qui aurait préféré que l'ancien pasteur réalise un second mandat.

Steinmeier est un homme politique déjà bien connu en Allemagne. Originaire de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et docteur en droit, il est candidat à la chancellerie en 2009 face à Merkel, qui l'emporte haut la main. L'union des partis chrétiens disposant d'une majorité suffisante, elle n'est pas contrainte de s'associer avec le SPD et choisit plutôt de former un gouvernement de coalition avec le FDP (parti libéral-démocrate). Steinmeier se retrouve alors dans l'opposition et reste, en tant que président du SPD au Bundestag, une figure centrale de la politique allemande. Il ne se représente pas

lors des élections de 2013, à l'issue desquelles Merkel est, pour la troisième fois, élue chancelière. Son parti se voit néanmoins dans l'obligation de former une coalition avec le SPD - qu'on appelle la « grande coalition » - afin de pouvoir former un gouvernement. C'est à cette occasion que Steinmeier est nommé ministre des affaires étrangères, poste qu'il a cédé le 27 janvier dernier à Sigmar Gabriel, qui occupait auparavant le ministère de l'économie et de l'énergie. Steinmeier

jouit d'une grande popularité, renforcée en 2010 lorsqu'il a mis sa carrière entre parenthèses pour donner un rein à sa femme malade. Le président a pris ses nouvelles fonctions le 18 mars et se battra notamment, comme son prédécesseur, contre le populisme.

L'élection présidentielle ne représentait ainsi pas un enjeu essentiel, mais ce n'est pas le cas des élections fédérales qui elles, en revanche, sont loin d'être

Les 630 sièges du Bundestag seront renouvelés par suffrage universel direct, le 24 septembre, et le chancelier, proposé en théorie par le président fédéral, sera élu par les nouveaux députés parmi le parti majoritaire.

jouées. Les 630 sièges du Bundestag seront renouvelés par suffrage universel direct, le 24 septembre, et le chancelier, proposé en théorie par le président fédéral, sera élu par les nouveaux députés parmi le parti majoritaire. À l'heure où l'Europe se tourne vers le nationalisme avec un soutien de plus en plus prononcé aux candidats des partis d'extrême droite, les candidats des partis de gauche ne sont pas moins présents dans le débat. Plongeons à présent au cœur de l'actualité allemande avec le « Schulz-Effekt », phénomène tirant son nom du candidat du SPD Martin Schulz. Ce dernier fait ainsi « fureur », au sens littéral du terme - ne cherchez pas de lien avec le national-socialisme car il n'y en a pas, mis à part le fait qu'il pourrait lui aussi avoir la chance, dans quelques mois, d'être élu démocratiquement à la chancellerie du pays. En effet, Schulz s'est révélé être, ces derniers mois, un candidat redoutable pour Angela Merkel, chancelière depuis 2005. Fraîchement sorti du Parlement européen, Martin Schulz séduit par son parcours atypique. Lui aussi originaire de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, il rêvait d'une carrière de footballeur, aspiration à laquelle il a dû renoncer à la suite d'un accident. Il adhère au SPD en 1974 avant de quitter le lycée... sans le BAC, ce qui ne lui empêche pas de devenir polyglotte. Il parle en effet l'allemand, l'anglais, le français, l'espagnol, l'italien et le néerlandais couramment, utile pour un man-

dat à la tête de l'Union Européenne. La ville de Würselen est témoin de son ascension au pouvoir : de simple libraire, il est élu conseiller municipal en 1984, puis maire en 1987. Ce seront ses seuls mandats d'importance en Allemagne, puisqu'il effectue la suite de sa carrière au Parlement européen, où il entre en tant que député en 1994 et dont il est élu Président en 2012. C'est sous sa présidence que le Parlement parvient à se médiatiser, à créer une véritable identité européenne qui trouve un écho particulier au sein de la jeunesse. On se souviendra de son exceptionnel talent d'orateur à l'hémicycle, de ses prises de position contre le populisme et les eurosceptiques tels le britannique Nigel Farage ou Marine Le Pen. C'est afin de leur faire barrage qu'il a encouragé la formation de coalitions avec les conservateurs au Parlement, une pratique très largement répandue en Allemagne. Son camarade Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne avec qui il a énormément collaboré, le regrettera sûrement, mais Schulz a définitivement quitté Strasbourg, laissant son siège à Antonio Tajani, membre du PPE, le Parti populaire

nir sur l'Agenda 2010, un ensemble de réformes sociales et économiques conçues par Steinmeier et mis en œuvre entre 2003 et 2005. Aussi appelées réformes « Schröder », du nom du chancelier qui était au pouvoir, ces réformes auraient permis à l'Allemagne d'acquiescer son titre de plus grande puissance économique européenne et de devenir un modèle envié partout dans le monde. Mais ce n'est pas là l'avis de Schulz, selon lequel ces réformes ont accentué les inégalités et mené à une plus grande précarité. Il profite ainsi de son absence sur la scène politique allemande durant ses années européennes pour attaquer l'Agenda 2010, pourtant porté par son propre parti. Ce point-là est le seul vraiment

Schulz a fermement condamné la Turquie pour sa politique récente mais n'a pas clos la discussion. Il s'est ainsi rendu en Turquie pour rencontrer Erdogan, le maintien des relations entre les deux puissances étant nécessaire

et table sur la crainte d'une hypothétique coalition entre le SPD et les autres partis de gauche. Pragmatique, Schulz n'a pourtant pas pris position concernant la formation d'une coalition s'il était élu. Merkel, réélue en décembre dernier à la tête du CDU (Parti chrétien démocrate), défend son bilan économique et souhaite bien entendu conserver l'Agenda 2010, alertant les électeurs des conséquences d'une révision des réformes. Elle propose de multiplier par deux le budget de la Bundeswehr, l'armée nationale, et de renforcer la coopération internationale en gardant ses alliés à l'étranger – la question est de savoir quels

alliés, vue la position de Trump envers l'Europe et la montée des mouvements nationalistes. Brigant un quatrième mandat, la chancelière mise sur son expérience à la tête du pays et à la confiance que ses électeurs lui ont accordée pendant 12 ans. Aujourd'hui rivaux, Martin Schulz et Angela Merkel, ont malgré tout travaillé ensemble durant de nombreuses années. Ils partagent les mêmes positions concernant la Turquie, l'Union Européenne et la crise migratoire, thèmes sur lesquels ils ne pourront ainsi pas de départager.

Martin Schulz, l'homme « neuf » de la politique allemande, a su raviver la popularité du SPD par son origine modeste, son attachement envers les classes populaires et son aisance oratoire. Pour autant la victoire est loin d'être acquise. Quand certains sondages lui donnent la victoire, d'autres lui sont moins favorables. Un sondage réalisé par l'Institut Forsa en février donne ainsi le CDU en tête avec 37% d'intentions de vote contre 32% pour le SPD. En démontre également le résultat des élections législatives dans la Sarre. Le million d'habitants du deuxième plus petit Land d'Allemagne a ainsi renouvelé, le dimanche 26 mars, son parlement régional. Ce premier scrutin a favorisé le parti d'Angela Merkel, le CDU, qui a remporté la majorité avec 40,7% des voix. Une douche froide pour le SPD qui arrive plus de 10 points derrière, et une déception pour Schulz, qui espérait mieux mais ne se laisse pas abattre pour autant, restant optimiste pour la suite. Le SPD aura l'opportunité de réaliser un meilleur score avant septembre dans deux autres Länder, le 7 mai en Schleswig-Holstein puis le 14 mai en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Quant à l'AfD (Alternative für Deutschland), parti aux tendances populistes, il n'a pas trouvé l'écho qu'il espérait à ses propositions eurosceptiques et xénophobes dans la Sarre. Les populistes de droite ne sont pas avantagés par la popularité nouvelle du SPD porté par Schulz. Mais celui-ci a beau être populaire et séduire les Allemands, ce ne seront pas eux qui auront le mot final, le chancelier n'étant pas élu au suffrage universel direct mais par les 630 députés – élus eux au suffrage universel direct – qui le choisissent parmi le parti majoritaire à l'issue du scrutin. Pour autant, que ce soit le CDU-CSU ou le SPD qui remporte la victoire, le populisme n'a en Allemagne pas la même percée qu'en France, malgré la politique d'accueil aux réfugiés qui donne du grain à moudre à l'extrême droite.

Elsa Assalit



européen qui regroupe les partis de droite et de centre droit d'inspiration libérale-conservatrice. Schulz se retire ainsi de la vie européenne, laissant à l'ex-journaliste, proche de Berlusconi, le soin de faire face à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et d'assurer la cohésion entre les 27 États membres restants.

Martin Schulz peut désormais se consacrer pleinement à la politique allemande. Le dimanche 19 mars 2017, il est élu président du SPD à l'unanimité, réalisant ainsi un score historique. Les 605 militants du SPD ont ainsi décidé de placer l'avenir proche du parti entre les mains de Schulz, le préférant à Sigmar Gabriel, actuel ministre des affaires étrangères et vice-chancelier. Ce dernier, qui avait brigué la chancellerie en 2013, sans succès, s'en remet d'une apparente bonne volonté à son collègue et ami. Les deux hommes restent en effet très proches, un modèle de respect et d'humilité encore à développer chez quelque perdant de la primaire française de janvier dernier. Le programme du candidat est centré sur la défense des classes populaires. Il propose de rallonger la durée pendant laquelle l'allocation chômage est perçue, celle-ci étant actuellement plafonnée à 12 mois pour les personnes âgées de moins de 50 ans. L'allocation avait été réduite sous la gouvernance de Merkel, afin d'encourager les chômeurs à retrouver du travail. Schulz souhaite ainsi reve-

concret de son programme, qui pour le reste est encore assez flou. En ce qui concerne la politique étrangère, ses détracteurs lui reprochent d'avoir soutenu, à l'époque, la candidature de la Turquie à l'entrée dans l'Union européenne, soutien sur lequel il est pourtant revenu ces dernières années, surtout depuis la tentative de putsch militaire de l'été dernier ainsi que la répression qui l'a suivie. Erdogan ayant publiquement annoncé vouloir rétablir la peine de mort, l'entrée de la Turquie dans l'UE n'est désormais plus un sujet sur lequel débattre. Schulz a fermement condamné la Turquie pour sa politique récente mais n'a pas clos la discussion. Il s'est ainsi rendu en Turquie pour rencontrer Erdogan, le maintien des relations entre les deux puissances étant nécessaire pour gérer la crise migratoire et l'afflux de migrants dans l'UE. Les rapports entre les puissances turques et allemandes, ainsi que néerlandaises, se sont malgré tout considérablement refroidis depuis que l'Allemagne a empêché la tenue de manifestations pro-Erdogan en vue du référendum pour le renforcement de ses pouvoirs. S'il est élu, Schulz devra par ailleurs gérer, en plus des relations germano-turques, la crise migratoire, lutter contre la menace terroriste et contre la montée de l'extrême-droite.

La chancelière actuelle utilise une rhétorique quelque peu différente. Elle fait campagne sur le thème de la stabilité,

DLÉ YAMAN, LE SOLEIL A TOUCHÉ LE SOMMET DE L'ARARAT

Quand toute une population devient folle de douleur ; quand un beau pays est détruit ; quand la justice ferme ses yeux ; quand le ciel est ébranlé d'un appel au secours ; quand la prière n'atteint pas les cœurs ; quand fous de douleur, ayant perdu espoir, les gens prient Amen avec leurs lèvres desséchées pensant qu'il peut encore donner la force de ne pas se perdre dans la mer houleuse de la vie, la force pour effacer les souvenirs de souffrance.

Dlé yaman, le soleil a touché le sommet de l'Ararat.
Dlé yaman, je suis restée à me languir de mon amant.

Douloureuse mélodie chantée en vieil arménien et qui habille le cœur de deuil, c'est une chanson symbole du génocide arménien qui le raconte sans le mentionner.

Je voudrais dédier cette humble prose à mon grand-père, à tous les grands-pères et grands-mères victimes de génocides. Dans ces lignes je vais raconter deux destins différents et pourtant tellement proches de deux arméniens, arméniens dont les noms auraient pu être remplacés par des noms juifs, tutsis, kurdes...

Un jour, ma fille récemment revenue d'un voyage en Arménie, vint me trouver et me posa une question que j'ai attendue pendant vingt et un ans.

- « Maman, j'ai vu mon amie Lili aujourd'hui. Elle m'a raconté l'histoire de son arrière-grand-mère paternelle, Haykanoush, pendant le génocide.

En 1915, sa famille habitait à Marmaradjik, province de l'Arménie historique, à l'époque déjà tombée aux mains des Turcs. Haykanoush était enceinte de son deuxième fils, le grand-père de Lili.

Un après-midi du mois d'avril, les soldats turcs sont venus frapper à la porte de chez elle. Lorsque son mari sortit pour leur ouvrir, ceux-ci devinrent violents, se saisirent du chef de famille et forcèrent leur chemin à l'intérieur de la maison. Par chance, le frère de Haykanoush s'était rendu compte que la situation n'avait rien d'habituel et de pacifique. Il cria à Haykanoush de prendre son fils et de courir sans s'arrêter. À peine avait-il eu le temps de terminer sa phrase que les soldats s'emparèrent de lui. Apeurée, Haykanoush attrapa son jeune fils par la main et courut vers la porte de derrière. Ar-

rivée sur le pas de la porte elle ne put s'empêcher de jeter un regard en arrière. Toute sa vie durant elle regretta ce regard. Sans adresser la parole aux hommes de la maison, les soldats tranchèrent les gorges des arméniens. Haykanoush empoigna son fils avec toute la force qui lui restait et courut. Tu imagines maman ! Enceinte et avec son fils dans les bras elle a réussi à s'enfuir, à rejoindre d'autres arméniens en fuite. Mais ils ont été attrapés et jetés dans le train. Entassés dans des wagons à bétail, ils étaient envoyés plus loin et débarqués en pleine campagne. Elle racontait qu'en sortant du train elle ne voyait qu'une foule sans fin. Il n'y avait que des femmes, des vieillards et des enfants, qu'on faisait marcher pour épuiser et tuer. Ils marchèrent quelques semaines et arrivèrent en Grèce. C'est une histoire de fou ! »

« Dis maman, et la famille de grand-père ? Comment a-t-elle réussi à s'en sortir ? »

Je m'assis plus confortablement dans le canapé et rassemblai mes mots.

- « Ton arrière-grand-père était haut gradé dans l'armée turque. Sa famille habitait à Kars. Il était très aimé de son entourage arménien et turc et avait de nombreux amis au sein du gouvernement ottoman.

Quelques mois avant la rafle des intellectuels arméniens survenue le 24 avril 1915, plusieurs de ses amis et collègues turcs l'avertirent d'un changement radical dans la politique gouvernementale envers les arméniens. De noirs nuag-

es semblaient s'amonceler à l'horizon. Contrairement à la grande majorité des arméniens prévenus, ton arrière grand-père décida d'écouter ces mises en garde et s'enfuit avec sa famille sur le territoire de l'Arménie actuelle. Comme tu le

sais déjà, ceux qui restèrent en Turquie rencontrèrent un bien triste destin. Ton arrière grand-père, bien que réinstallé à Erevan, ne fut pas complètement épargné par la tempête. Ses frères avaient disparu sans plus jamais donner de signes de vie. Dans l'espoir d'un retour prochain à Kars, il n'avait emporté avec lui que le

strict minimum et laissé tout ce qu'il possédait en Turquie. Comment imaginer vivre alors que tout ce qu'on n'a jamais connu, possédé et chéri a été anéanti ?

À Erevan, le boulevard Teryan, où s'était installé ton arrière grand-père, s'étendait jusqu'à la Place de la République. Tous les matins, il se levait, marchait les quelques 500 mètres qui le séparaient de la Place et contemplait le mont Ararat, frontière entre l'Arménie turque et le petit morceau de terre qui lui restait ».

Dlé yaman, le soleil a touché le sommet de l'Ararat.

- « Il a été trouvé un jour, chez lui, mort de chagrin.

Et ça ma fille, c'est le génocide dont on n'entend jamais parler. Une ombre, un nuage noir qui s'est étendu au-delà des frontières, encore plus loin que les massacres ».

Anonyme



Friedrich Nietzsche.

ENTRE SCIENCE ET PRISE DE CONSCIENCE

De la liberté des modernes, à l'épreuve de la conscience des anciens

La liberté est une Galatée adaptée à tous les Pygmalion que nous sommes en puissance. Elle est la sculpture que nous souhaitons faire épouser aux moindres désirs de notre être. Elle est, pour ainsi dire, notre obligation tout autant que notre respiration. Elle prend vie, car nous le choisissons. Elle peut

aussi bien faire l'objet d'une passion, et être la variable d'ajustement des théorèmes scientifiques les plus exigeants. Elle peut surtout être l'objet d'une prise de conscience, la nôtre.

Se plonger intensément dans l'œuvre musicale slave, promet l'introspection nécessaire et vitale à la prise de conscience de la condition que nous honorons, avec toujours plus ou moins de sympathie à l'égard de notre espèce. Le dernier concert de l'Orchestre Symphonique des étudiants de Toulouse au sein de notre Université le 28 Mars, fut l'occasion de prendre le temps de cette introspection. Furent en effet brillamment servis L'Ouverture tragique et la Symphonie n° 2 de Brahms, ainsi que le Die Moldau de

Smetana. Plongés dans l'éternelle âme slave, mélancolique et brisée, emportée par la brise et la foudre des sentiments, mille et une chose sont remontées. Dont la liberté. L'air romantique des compositeurs slaves possède cette faculté d'étreindre notre liberté entre l'étau de l'extravagance et de la violence des sentiments. C'est étreinte dans cette difficulté de vivre, que la liberté se fait plus intense. C'est enrobée de contraintes et d'honneur, que la liberté se fait vitale. Voici l'enseignement ultime de l'art oratoire, musical, pictural ou littéraire russe.

Qu'est-ce que le sentiment de liberté, sinon la capacité à en éprouver les limites ?

En passant de Constant à Aristote, de Platon à Dostoïevski, sans omettre Nietzsche, Kant ou Sartre : qu'est-ce que la

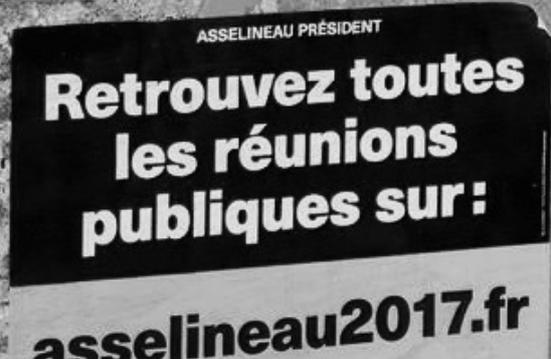
L'air romantique des compositeurs slaves possède cette faculté d'étreindre notre liberté entre l'étau de l'extravagance et de la violence des sentiments.

liberté ? L'action de modification de la face du monde, l'extravagance du sentiment de puissance, la communication du pouvoir d'être. La vie. Pour d'autres, il s'agit d'un fardeau précipitant l'homme au bord de l'abîme de son existence. Si différemment perçue, elle est cet état de l'essence et de l'existence qui crédite un discours ou le débite de sa substance. Précisément, la liberté vécue par Raskolnikov dans Crimes et châtiments de Dostoïevski permet de saisir cette ambivalence. Pris en tenaille entre sa vie commune et le désir de se réaliser en surhomme, Raskolnikov éprouve intensément les limites de sa liberté, en glissant vers la cruauté et le mépris. Car en réalité, la surhumanité - telle qu'elle est prescrite par Nietzsche ou proscrite par Dostoïevski - ne se mesure qu'en train de se faire. En plus d'être présente, cette surhumanité est morale en ce sens qu'elle octroie une licence de faire, par-delà le bien et le mal.

Réaliser sa surhumanité est-ce être libre ?

L'homme libre est celui qui maîtrise les différentes chaînes de causalité qui mènent son existence de sa genèse à son malaise. Ainsi, s'émanciper de toute chaîne ne peut être compatible avec le soin de les maîtriser. Or, la surhumanité trouve son délice dans cet éternel surpassement des limites. Cela se réalise au détriment d'autrui qui constitue la première des contraintes à la liberté, puisque son identité appelle un sentiment éthique à son égard. Le critère de discrimination entre « liberté des anciens » et « liberté des modernes » est justement la faculté à se tourner, ou non, vers l'intérêt d'autrui. Éprouvant la socialitas, l'homme est conscient des enjeux de son espèce et ainsi se trouve en possession de l'esprit de liberté. Si hier la liberté de l'homme consistait en sa capacité à assurer la liberté d'autrui, aujourd'hui la liberté de l'homme consiste en sa capacité à organiser ses propres conditions de vie. Si l'humanité a perdu en cours de route la confiance (en autrui qui organise sa liberté) et l'interdépendance (qui relie les hommes en leur confiant une activité les liant à leurs pairs) elle a perdu son esprit et sa conscience. Dans Zarathoustra, Nietzsche apprend : « Et la vie elle-même m'a dit ce secret : « Vois, dit-elle, je suis ce qui doit toujours se surmonter soi-même ». L'autopoïèse est la conjugaison des hommes libres.

Ana Karenjina



LES PROGRAMMES ECONOMIQUES DES CANDIDATS A LA PRESIDENTIELLE

Les élections présidentielles sont peut-être passées, mais si vous vous questionnez encore ou si vous n'avez pas eu le temps de lire les programmes des candidats, voici une synthèse autour des axes principaux tels que l'emploi, l'Europe, les entreprises et l'industrie ainsi que la protection sociale. Pour ce faire nous avons choisi les cinq candidats qui furent en tête en nous basant sur les sondages réalisés par l'Ifop-Fiducial pour Paris Match, CNews et Sud Radio.

Marine Le Pen et le « patriotisme économique »

Un de ses objectifs est de favoriser la France, les citoyens et les produits français dans un univers mondialisé. Pour ce faire elle propose par exemple la création d'une taxe sur les embauches de salariés étrangers et l'élimination de la directive des travailleurs détachés. Elle refuse les traités de libre-échange (TAFTA, CETA) et se montre favorable au développement des circuits courts de la production et la consommation en réorganisant les filières. Ainsi elle propose d'appliquer le "patriotisme économique" aux produits agricoles français à travers la commande publique (Etat et collectivités) et l'interdiction des produits étrangers ne respectant pas les normes françaises. Les questions européennes doivent être revues au profit de la « préférence nationale », la sortie de l'euro doit se faire par référendum. Elle veut privilégier l'économie réelle face à la finance spéculative à travers une coopération entre l'industrie et l'Etat. Elle prône un soutien à l'effort d'investissement en infrastructures, en particulier dans la ruralité et refuse la vente des actifs stratégiques détenus par la puissance publique. Elle souhaite ancrer l'innovation en France en empêchant en cas de subvention publique que la société soit cédée à une société étrangère pendant dix ans et en allégeant la complexité administrative et fiscale pour les TPE-PME. Enfin elle souhaite créer un secrétariat d'Etat dédié aux mutations économiques liées aux nouvelles technologies. La

candidate est opposée à l'augmentation du SMIC, plaide pour l'abrogation de la loi El-Khomri et le maintien des 35 heures. Elle vise aussi la création du dispositif "premier emploi" qui exonère totalement de charges la première embauche d'un jeune de moins de 21 ans par une entreprise et ce pour un délai maximum de deux ans. Pour la protection sociale elle souhaite réserver les minimums sociaux aux Français et fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans.

Emmanuel Macron et la relance de la croissance

Il propose de réformer la formation professionnelle et souhaite poursuivre la généralisation de la garantie jeunes. Il s'est donné comme objectif la baisse du chômage. Il propose la création des Emplois francs dans les quartiers défavorisés et prioritaires avec l'octroi d'une prime de 15.000 euros sur trois ans à n'importe quelle entreprise qui recrutera en CDI un habitant d'un de ces quartiers. S'agissant du SMIC il veut aussi le maintenir à son niveau actuel et souhaite conserver la durée légale du temps de travail à 35 heures.

Pour l'Europe il veut la démocratiser tout en la renforçant : protection des frontières au niveau européen, défense européenne, budget et Parlement de la zone euro, droits sociaux européens. Il souhaite ainsi l'instauration d'un mécanisme de contrôle des investissements étrangers dans les secteurs stratégiques et lutter contre l'optimisation fiscale des grands groupes numériques.

Il est favorable aux traités de libre échange (CETA) et souhaite redéfinir les règles du détachement des travailleurs. Il propose le « Buy European Act » en réservant l'accès aux marchés publics européens aux entreprises qui localisent au moins la moitié de leur production en Europe.

Il prône la création d'un Fonds pour l'industrie et l'innovation de 10 milliards d'euros. Il propose aussi de supprimer le régime social des indépendants pour l'adosser au régime général. Il souhaite la concentration des aides à l'innovation au sein de la banque publique d'investissement (Bpifrance). Il se montre favorable au transfert de la gestion de l'assurance-chômage à l'Etat et propose de ne pas modifier le montant des pensions de retraite. Il souhaite augmenter le minimum vieillesse de 100 euros par mois, étendre les allocations chômage tout en les conditionnant et augmenter de 50% la prime d'activité.

François Fillon et le redressement économique de la France

Le projet de François Fillon souhaite la baisse de la dépense publique avec notamment la suppression de 500 000 postes de fonctionnaires et la baisse des impôts (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, suppression de l'ISF). Pour l'Europe il souhaite l'harmonisation fiscale des états membres de l'UE et l'arrêt de son élargissement. Il refuse les traités de libre-échange : TAFTA et CETA. Il souhaite créer un Fonds monétaire européen pour permettre à l'Europe d'être indépendante du FMI. Pour l'emploi il propose que la "garantie jeunes" soit accordée sous certaines conditions. Il vise le renforcement de l'alternance et propose de ne pas toucher le SMIC. Pour lui une rénovation du contrat de travail et des règles de licenciement économique sont indispensables pour assurer la compétitivité des entreprises. Par ailleurs il se montre favorable au renforcement de l'économie sociale et solidaire. Pour la protection sociale il propose la création d'un dossier social unique ainsi que la création d'une allocation sociale unique regroupant plusieurs aides ; revenu de solidarité active, allocation spécifique de solidarité, prime d'activité et allocation logement. Il souhaite aussi introduire la dégressivité des allocations chômage, et réformer le RSI en le transformant en une Caisse de Protection des Indépendants (CPI). Il veut faire passer progressivement l'âge légal de retraite à 65 ans mais souhaite revaloriser les petites pensions de 10 %.

Jean Luc Mélenchon et la France insoumise

Il souhaite réaffirmer le CDI comme norme du contrat de tra-

vail et lutter contre le temps partiel contraint qui touche 80 % des femmes. Il propose d'interdire le versement de dividendes dans les entreprises ayant recours à des licenciements économiques. Il veut remplacer les « emplois d'avenir » par un « contrat jeune » d'une durée de cinq ans, dans le secteur non marchand et public, ouvrant droit à une formation qualifiante en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique. Il vise l'instauration d'un « droit opposable à l'emploi » en faisant de l'Etat l'employeur en dernier ressort en cas de chômage de longue durée. Il souhaite augmenter le SMIC de 16% et se montre favorable à la réduction du temps de travail. Par ailleurs il a la volonté de généraliser l'économie sociale et solidaire. Il souhaite renégocier les traités existants, en particulier le pacte de stabilité et l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), pour proposer de nouvelles règles anti-austérité et plus protectionnistes. Il veut restaurer la retraite à 60 ans ainsi qu'une « sécurité sociale professionnelle » garantissant une continuité de revenu en cas de perte d'emploi. Il propose une allocation d'autonomie pour les 18-25 ans, un versement simplifié du RSA et une revalorisation des minima sociaux pour dépasser le seuil de pauvreté (840 euros).

Benoît Hamon et l'étendu de la protection sociale.

Il propose l'instauration du droit à un congé formation d'un an et d'augmenter le SMIC. Il souhaite remplacer la loi El-Khomri et créer un fonds de transition travail. S'agissant de l'économie sociale et solidaire il propose de créer 500 000 emplois, d'augmenter les subventions aux mouvements associatifs et de la valoriser dans l'attribution des marchés publics. Il propose de lancer un plan d'investissements européen de 1 000 milliards d'euros, de mutualiser une partie des dettes souveraines européennes et de soutenir un « Buy European Act ». Il refuse la ratification des traités TAFTA et CETA et demande une révision de la directive sur les travailleurs détachés. Il propose une taxe sur les transactions financières et la création d'un SMIC européen ainsi que la l'harmonisation fiscale en Europe. Pour l'industrie il propose de créer une taxe sur les robots pour alimenter le fonds de transition travail, renforcer les aides au développement des TPE-PME-PMI par la Banque Publique d'Investissement et obliger les entreprises qui délocalisent à rembourser les aides publiques. Il souhaite consacrer 3 % du PIB à la recherche et développement et créer un statut pour les travailleurs indépendants. Il souhaite imposer 50% de salariés dans les conseils d'administration et développer des maisons des entrepreneurs. S'agissant de la protection sociale, il défend le projet du revenu universel d'existence (RUE) et l'augmentation des minima sociaux de 10% ainsi que le maintien de l'âge de départ à la retraite.

Il est évident que nous ne pouvons pas faire une analyse exhaustive des programmes des candidats car ils touchent beaucoup de sujets importants. Néanmoins nous avons essayé de donner un aperçu des sujets économiques. Quel est le meilleur programme ? Nous ne pouvons pas nous prononcer. Toutefois l'iFrap un think tank dédié à l'analyse des politiques publiques a réalisé une étude sur le possible impact des programmes économiques des candidats. D'après les résultats, François Fillon "apparaît comme le plus efficace" car "il fait le choix d'une stratégie de baisse des dépenses publiques accompagnée d'un contre-choc fiscal d'ampleur...". Le programme de Macron est jugé "équilibré", mais sa stratégie "ne se révèle pas la plus pertinente". S'agissant des trois autres candidats ; Benoît Hamon, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon le think tank se montre réticent, dans la mesure où "leurs programmes respectifs sont largement basés sur une hausse importante des dépenses publiques et mènent à un dérapage des déficits".

Magda Mojica

L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 1848

Depuis l'instauration du suffrage universel pour l'élection présidentielle en 1962, chacun des Présidents de la Ve République accède à l'Élysée fort de la légitimité démocratique que leur procure ce scrutin, projetant dans l'oubli leurs prédécesseurs des IIIe et IVe Républiques, ces modestes « inaugurateurs de chrysanthèmes » choisis par le Parlement. Mais tous ont en réalité un célèbre aîné : Louis-Napoléon Bonaparte, grand vainqueur, le 10 décembre 1848, de la première élection présidentielle au suffrage universel.

La France connaissait en février 1848 une nouvelle révolution. Tandis que Louis-Philippe Ier abandonnait le pouvoir, les républicains constituèrent un gouvernement provisoire au soir du 24 février. Deux jours plus tard, la République fut officiellement proclamée. Puis, les 23 et 24 avril, les Français choisirent leurs députés au suffrage universel masculin. Avec une mobilisation de 83% des inscrits et une large victoire des candidats affiliés au gouvernement provisoire, qui rempotèrent cinq cents sièges contre deux cent cinquante pour les monarchistes (camouflés en républicains du lendemain) et cent cinquante pour les radicaux et socialistes, les républicains connurent un double succès magnifique, qui, selon Lamartine, faisait de ces élections au suffrage universel « une merveille de sagesse, de patriotisme et d'unanimité ». En revanche, les députés se montraient réticents à l'adoption du suffrage universel pour l'élection du Président. A juste titre, les républicains, parmi lesquels figurait le futur président de la IIIe République Jules Grévy, craignaient le triomphe d'un « rejeton d'une de ces familles qui (avaient) régné sur la France » et qui aurait tenté de se perpétuer sur le trône de la présidence. Cette menace était alors incarnée par Louis-Napoléon Bonaparte. Revenu de son exil anglais lorsqu'il apprit la proclamation de la République, il souhaitait désormais devenir son maître. Le prince commença son irrésistible ascension par plusieurs succès aux législatives qui lui offrirent l'opportunité de siéger à l'Assemblée. Pour annihiler la possibilité d'une victoire du césarisme à l'élection présidentielle, le corps législatif, au cours de la séance du 6 octobre 1848, discuta l'amendement Leblond, lequel attribuait à l'Assemblée le droit de désigner le Président de la République. Considérant, à l'instar de Félix Pyat, que l'élection au suffrage universel était « un sacre bien autrement divin que l'huile de Reims et le sang de Saint-Louis », les républicains souhaitaient ardemment conserver la mainmise sur le devenir des institutions. Or, ce fut à ce moment-là que le suffrage universel trouva en Alphonse de Lamartine un héros dont le lyrisme enthousiasma l'Assemblée. En dépit de toute autre considération, « l'élu du peuple » devait être préféré « au favori du Parlement » auquel aurait manqué les six millions de voix populaires. « Oui, quand même le peuple

choisirait celui que ma prévoyance mal éclairée, peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : Alea ! jacta est. Que Dieu et le peuple prononcent ! Il faut laisser quelque chose à la Providence ! » Puis, l'Assemblée repoussait le 9 octobre un amendement qui interdisait aux Bonaparte de concourir à l'élection présidentielle. Dorénavant, le peuple était amené à la rencontre d'un homme qui devait être sa « personification même », et dont le nom se trouvait transformé en principe. Ainsi, l'élection présidentielle invitait les

Français à suivre le mouvement naturel de leur cœur. Promulguée le 4 novembre, la nouvelle Constitution établit ce principe dans son article 43 : « Le peuple français délègue le Pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de président de la République ». Si la domination des forces

Tandis que le parti de l'Ordre organisait le grand rassemblement de la droite, la gauche se divisait en deux camps.

républicaines semblait s'estomper en cette fin d'année 1848, l'élection présidentielle pouvait toutefois revigorer le républicanisme des citoyens. La date du 10 décembre fut alors retenue. Louis-Napoléon Bonaparte, Cavaignac, Ledru-Rollin, Lamartine, Raspail et Changarnier se portèrent candidats. Chacun d'entre eux disposait donc d'un délai extrêmement restreint pour faire connaître sa personne et ses idées.

Les républicains modérés soutenaient la candidature de Cavaignac. Le général, bien qu'il fût un authentique républicain, bénéficiait également de la sympathie des conservateurs. Son nom se trouvait associé au maintien de l'ordre, car il organisa, à l'époque de son administration du ministère de la Guerre, la répression de l'insurrection ouvrière du mois de juin. Nonobstant les milliers de morts tombés sur les barricades et dans les rues de Paris, l'Assemblée déclara qu'il avait bien mérité de la patrie et lui confia la présidence du Conseil des ministres. Cavaignac occupait alors cette fonction depuis le 28 juin lorsqu'il annonça sa candidature à l'élection présidentielle. Le général pouvait s'appuyer sur son bilan comme chef du pouvoir exécutif. Dans l'exercice de cette fonction, il mena une politique autoritaire de maintien de l'ordre, en ordonnant notamment la mise en état de siège, la suspension des journaux hostiles et la déportation des insurgés. Soutenu par la majorité des députés, ainsi que par de nombreux membres de l'administration, de l'armée et des milieux d'affaires, il était le très grand favori de l'élection. Pour autant Cavaignac ne parvint pas à se faire connaître dans les campagnes, ni

même à gagner les faveurs de la droite. En effet, en refusant de donner le moindre gage au parti clérical et en affichant des velléités réformistes, il se privait d'un soutien de taille, celui de la réunion de la rue de Poitiers.

En vertu de son nom, Bonaparte s'engageait dans la campagne avec une longueur d'avance. D'autant plus que le neveu de l'empereur allait trouver dans la réunion de la rue de Poitiers – abandonnée par Cavaignac – un parti structuré prêt à mener son candidat à la victoire. Cette réunion constituait le parti de l'Ordre, regroupant aussi bien des monarchistes que des républicains conservateurs, sous l'égide de grandes figures politiques telles que Thiers et Molé. La majorité de ses membres se rallia en effet à Louis-Napoléon Bonaparte, dès lors que celui-ci promit d'établir la liberté de l'enseignement et de rendre son trône au pape déchu. A cette époque, Adolphe Thiers, selon son mot célèbre mais probablement apocryphe, voyait en la personne du prince « un crétin » qu'il allait mener à sa guise. Louis-Napoléon Bonaparte devait, au contraire, bientôt se jouer du parti de

Les républicains déçus par Cavaignac prirent le parti de soutenir l'avocat Alexandre Ledru-Rollin, membre éminent du gouvernement provisoire dès le mois de février. Sa candidature constituait alors une tentative de réunion des courants de gauche sous l'étiquette démocrate-socialiste. De nombreux jacobins et socialistes menaient ainsi sa campagne, malgré leur hostilité à l'institution de la présidence de la République qui, à leurs yeux, avait le défaut de faire prévaloir les hommes aux principes. D'autres au contraire refusèrent de se compromettre avec Ledru-Rollin auquel ils reprochaient sa participation au gouvernement provisoire. Ils l'accusaient de surcroît d'avoir réprimé la manifestation en faveur de la Pologne, organisée par l'extrême gauche le 15 mai, et d'avoir lui-même arrêté son rival socialiste dans cette élection. Ces derniers

martine. Alors qu'il avait d'abord renoncé à se soumettre au suffrage, il présenta finalement sa candidature dans l'espoir de prévenir l'instauration par Bonaparte ou Cavaignac d'un pouvoir dictatorial. Le poète romantique essayait donc d'incarner un républicanisme libéral. Ses partisans faisaient prévaloir son action au gouvernement provisoire et exhortaient les citoyens à se rappeler « qu'il sauva la France de l'anarchie ; qu'il avança la civilisation morale d'un siècle en

Déjà l'idée d'un « vote utile » apparaissait pour réduire l'élection présidentielle en un duel opposant Bonaparte à Cavaignac.

quelques journées », qu'il fut « le révélateur des trois sublimes Principes-sociaux : Liberté ! – Egalité ! – Fraternité ! ». Mais la popularité de Lamartine était chimérique. Enfin, le dernier candidat représentait un courant monarchiste moribond. Changarnier, héros des expéditions militaires d'Algérie, désormais membre de la Constituante et commandant en chef des gardes nationales de la Seine, fut choisi par des légitimistes rejetant toute compromission avec un autre candidat. Alors que sa candidature semblait vouée à l'échec, le général annonça le 6 décembre qu'il préférerait se retirer afin de ne pas diviser le camp des modérés, avant de finalement se maintenir dans la course engagée.

Déjà l'idée d'un « vote utile » apparaissait pour réduire l'élection présidentielle en un duel opposant Bonaparte à Cavaignac. Mais en réalité l'élection revêtit davantage les aspects d'un plébiscite en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte. Sa victoire déjà certaine, l'entourage du futur prince-président commençait à aménager le palais de l'Élysée et à recruter le personnel nécessaire. Les résultats officiels furent proclamés le 20 décembre. Avec 74% des suffrages exprimés, il distançait nettement Cavaignac (19,81%), Ledru-Rollin (5,6%), Raspail (0,51%), Lamartine (0,23%) et Changarnier (0,06%). Le taux de participation atteignant 75,6% lui assurait de surcroît une incontestable légitimité. Le triomphe du prince reposait sur l'exceptionnelle capacité de rassemblement des idées napoléoniennes. Car son programme était une synthèse des principes révolutionnaires et des principes d'ordre et d'autorité. Dès lors, une victoire de Louis-Napoléon Bonaparte éloignait à la fois tout risque de restauration de l'Ancien Régime et repoussait tout risque d'anarchie. Le monde paysan, resté à l'écart de la vie politique, et dont les aspirations politiques étaient largement méconnues, se tourna spontanément vers le nom illustre de Bonaparte. De même, ses idées socialistes inspirèrent la confiance du monde ouvrier. Seul Cavaignac était parvenu à endiguer la vague bonapartiste, en obtenant les voix des classes moyennes et de la bourgeoisie partiellement acquises à la République.

D'après l'analyse du *Moniteur*, « Tout un système (avait) triomphé au 10 décembre. Car le nom de Napoléon (était) à lui seul un programme. Il (voulait) dire : à l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien-être du peuple, à l'extérieur, dignité nationale. » Assurément, le césarisme démocratique devait bientôt succéder à la République. Tout d'abord, le gouvernement composé par Louis-Napoléon Bonaparte, dont la présidence fut confiée à Odilon Barrot, ne comprenait aucun républicain. Puis, les élections législatives de mai 1849 confirmèrent la déchéance des républicains. Le parti de l'Ordre remporta un succès éclatant, qui transforma l'Assemblée en une chambre conservatrice. Celle-ci demeura en conflit ouvert avec le Président de la République jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851 qui ouvrit enfin une voie royale au rétablissement de l'Empire.

Jérémy Maloir

l'Ordre. Pour l'heure, il menait campagne en affectant d'être le candidat de tous les Français. Pour les insurgés, il prônait le pardon ; pour les industriels, il défendait la liberté d'initiative ; pour les ouvriers enfin, il s'appuyait sur les idées socialistes contenues dans son ouvrage *De l'extinction du paupérisme*. Placé sous la protection de la « mémoire de l'Empereur », son manifeste plaidait en faveur de l'établissement d'un « gouvernement juste et ferme », capable de rétablir « l'ordre dans les esprits comme dans les choses », de protéger « la religion, la famille, la propriété », de calmer les haines et de réconcilier les partis. Surtout, le prince s'engageait à céder, à l'issue de son mandat, un pouvoir affermi à son successeur.

Tandis que le parti de l'Ordre organisait le grand rassemblement de la droite, la gauche se divisait en deux camps.

se portèrent en effet vers François-Vincent Raspail. Par cette candidature de principe, Raspail entendait contester tous les autres candidats, et dénoncer en particulier l'imposture de Ledru-Rollin. Dans leur Appel aux sentiments de l'unité démocratique et sociale, ses partisans écrivaient alors : « Ledru-Rollin n'est pas démocrate socialiste, Raspail l'a toujours été » ou bien encore : « Raspail a déterminé par son énergie la proclamation de la République ; Ledru-Rollin ne l'a pas fait ; mais en revanche, il a déterminé le triomphe de la réaction ». La révolution et l'instauration du socialisme ne pouvaient se réaliser qu'avec des hommes de bonne foi et amis du progrès. Or, si Ledru-Rollin était présenté comme un aristocrate, Raspail était dépeint comme « l'homme sincère, le socialiste inébranlable, le véritable ami du peuple ».

Parmi les candidats républicains, s'ajoutait le nom de La-



PORTRAIT D'UN PHILANTHROPE ENTREPRENEUR : ELON MUSK, GENIE OU SAVANT FOU?

« Si vous ne pouvez pas battre la machine, le mieux est d'en devenir une »

Voilà qui pourrait dresser en quelques mots le portrait d'Elon Musk. Cette citation qu'il a tenu lors du World Government Summit de 2017 résume en effet tant sa pensée que ses actions.

Cet excentrique personnage a une vision bien particulière de ce à quoi l'avenir va - ou devrait - ressembler, où hommes et machines au delà de la simple cohabitation vivraient en parfaite symbiose. En effet pour lui, non seulement les robots dotés d'intelligence artificielle feront partie intégrante de notre quotidien, mais surtout l'homme sera plus que jamais relié à la technologie en passant entre autre par des implants neuronaux. Ces implants permettraient par exemple de se connecter directement au réseau - à l'Internet, sans avoir à passer par une interface comme un ordinateur ou un smartphone. Des robots humanoïdes d'un côté, des humains robotisés de l'autre, voilà une partie du futur qu'imagine Elon Musk pour l'humanité.

Intelligence artificielle et robotique : entre peur et fascination

Mais ce n'est pas qu'un simple rêveur à l'imagination débordante. Non, cet homme se donne les moyens de ses ambitions en étant à la tête d'un petit empire technologique qui se développe chaque jour un peu plus, dans lequel on peut retrouver sa société automobile - Tesla - son entreprise d'aérospatial et vol spatial - SpaceX - ou encore quelques projets à haute teneur en avancée technologique comme l'Hyperloop, ce train magnétique à très haute vitesse. Mais il ne s'arrête pas à la gestion de son empire technologique, et se permet même le luxe de développer sa propre réflexion, sa propre pensée sur l'éthique de la robotique et de l'intelligence artificielle ou encore sur le transhumanisme. Réflexion parfois clivante, très souvent marquée du sceau de l'extravagance. On peut par exemple parler de sa théorie selon laquelle notre réalité n'aurait qu'une chance sur un milliard d'être la bonne. Comprendre par là, que selon lui, il y a de forte chances que

notre réalité ne soit pas réelle mais simplement le fruit d'une simulation. Quelqu'un aurait-il murmuré Matrix? Parfaite illustration d'une théorie extravagante qui a donné lieu à quelques débats - plus ou moins fructueux - pour tenter de démontrer que nous ne pouvons pas vivre dans une simulation. Mais là où Elon Musk détonne, c'est qu'il entretient une culture du paradoxe intellectuel. C'est en effet un fervent défenseur de la robotisation et de l'avancée technologique qui affirme que les robots et l'intelligence artificielle sont potentiellement plus dangereux que les armes nucléaires.

Comment? Une des personnes participant le plus à la recherche sur la robotique et l'intelligence artificielle aurait peur de ces derniers? Cette affirmation est à remettre dans son contexte, celui d'une lettre ouverte co-signée par plusieurs centaines de chercheurs, scientifiques et penseurs comme l'éminent Stephen Hawking, qui expliquent que l'intelligence artificielle serait dangereuse dans le cas où l'humanité n'arriverait pas à la maîtriser. Pour comprendre comment l'intelligence artificielle pourrait s'avérer dangereuse pour l'homme, on peut parler d'une étude menée par deux chercheurs, Laurent Orseau et Stuart Armstrong. Le postulat de base est que l'intelligence artificielle est capable d'apprendre, en réalisant une série d'actions, avec un système de « récompenses » qu'elle reçoit à chaque fois qu'un objectif est atteint ; seulement les chercheurs précisent qu'il peut être nécessaire pour un opérateur humain d'arrêter les séquences d'action de l'IA en appuyant sur un bouton rouge, car celle-ci pourrait avoir un impact sur lui ou son environnement. Seulement comme l'IA sait qu'elle va recevoir une récompense après avoir terminé cette séquence d'actions, elle pourrait être amenée à trouver

un moyen de désactiver ce bouton rouge, que ce soit de façon logicielle en hackant le système ou de façon mécanique en faisant en sorte d'empêcher l'opérateur humain d'appuyer sur le bouton rouge par tous les moyens - même les plus extrêmes.

Cette lettre ouverte invite donc à prendre conscience des dangers potentiels de la robotique et de l'intelligence artificielle si aucun garde-fou n'est mis en place. Pour au-

tant, Google, à l'origine de l'enquête des deux chercheurs, cherche à mettre en place un système de contrôle qu'une IA ne pourrait contourner, même si il existe les fameuses trois règles d'Asimov sur l'éthique de la robotique afin d'empêcher toute machine de blesser un humain :

- 1) un robot ne peut porter atteinte à un être humain, ni, en restant passif, permettre qu'un être humain soit exposé au danger
- 2) un robot doit obéir aux ordres qui lui sont donnés par un être humain, sauf si de tels ordres entrent en conflit avec la première loi
- 3) un robot doit protéger son existence tant que cette protection n'entre pas en conflit avec la première ou la deuxième loi

Pour montrer cette prise de pouvoir par les machines sur l'homme malgré certaines précautions, le film I Robot est une bonne illustration où on peut voir une intelligence artificielle ayant dépassé la compréhension des trois règles éthiques de la robotique, et a fini par considérer que l'élimination d'une frange de la population jugée dangereuse pour l'humanité permettait de mieux respecter ces trois règles. On ne saurait prédire avec exactitude la façon dont une machine va interpréter des règles ou commandements, et donc affir-

er avec certitude qu'il n'y a aucun danger pour l'homme. Petit exemple amusant d'une machine ayant agi d'une façon inattendue, où on lui avait demandé de jouer à Tétris sans perdre : résultat, la machine a mis le jeu sur pause indéfiniment. Les craintes de voir naître un avenir façon Terminator, rempli de machines tueuses, ont été étudiées relativement tôt et un récent partenariat a vu le jour sur l'éthique de l'intelligence artificielle par de grands groupes comme Google, Facebook, Amazon, IBM et Microsoft - qui misent énormément sur l'IA pour le développement de leurs produits - mais également par Elon Musk et certains de ses partenaires avec la création d'une association de recherche à but non lucratif sur la sécurisation de l'IA, OpenAI.

Tesla Motors et Hyperloop : vers les moyens de transport de demain

Car oui, si le groupe OpenAI est à vocation non lucratif, ce n'est pas pour rien. Cela s'inscrit parfaitement dans la pensée philanthropique d'Elon Musk, qui profite de ses milliards pour favoriser le développement technologique. On peut citer le cas notoire du PDG de Tesla Motors qui a décidé d'ouvrir à la concurrence l'ensemble de ses brevets, afin que tout le monde puisse en bénéficier. Sa justification? « Si une entreprise dépend de ses brevets, c'est qu'elle n'innove pas ou alors qu'elle n'innove pas assez rapidement » Mais surtout, cette ouverture des brevets paraît d'une constatation bien plus triste. Si Tesla Motors se protégeait à ses débuts derrière ses brevets, c'était pour éviter que cette entreprise

tite nouvelle, la Model 3 qui sera vendue courant 2018 pour un billet d'entrée à 35.000€, de quoi sérieusement démocratiser la voiture électrique. Outre l'aspect écologique de ces voitures - même si demeure la question de la pollution nécessaire à la fabrication de l'électricité ou encore du recyclage des batteries - un des intérêts majeurs quand on rejoint l'écurie Tesla est d'avoir accès à une panoplie de technologies en tout genre. Un exemple? Fini le tableau de bord classique, place à un grand écran tactile pour tout gérer du bout des doigts. Et ne pensez pas qu'il s'agit d'un « grand » écran de 8 pouces comme sur certains modèles d'autres marques. Non, chez Tesla on voit les choses en grand et on vous offre un écran de contrôle de pas moins de 15 pouces sur le Model 3. Mais un autre intérêt d'acheter Tesla, c'est de bénéficier de l'option Autopilot qui permet à la voiture de se conduire toute seule... ou presque. Si elle est effectivement bardée de capteurs et caméras pour pouvoir se diriger seule, l'Autopilot ne reste qu'un mode de conduite semi-autonome et n'est pas infailible, comme l'atteste l'accident mortel survenu en 2016 d'un conducteur de Tesla S. Mais cela vaut pour tous les modèles de toutes les marques, la conduite « autonome » n'est qu'une aide supplémentaire et le conducteur doit savoir

n'est-il qu'un savant fou qui a la tête dans les étoiles ou au contraire un futur grand nom du panthéon de l'humanité comme ont pu l'être Albert Einstein, Isaac Newton ou Léonard de Vinci?

développement open source et collaboratif. De fait, plusieurs sociétés se sont emparées du projet, comme Hyperloop One, TransPod ou encore Hyperloop Transportation Technologies qui elle, a décidé d'établir un centre de recherche à Toulouse, sur l'ancienne base aérienne de Francazal.

Selon le PDG de la start-up Hyperloop Transportation Technologies, Dirk Ahlborn, « Toulouse est le centre névralgique de l'industrie aérospatiale européenne et il nous semble tout à fait naturel d'avoir une présence ici, aux côtés de nombreux de nos partenaires et confrères » En effet, on peut y retrouver entre autre Airbus et le centre technique et opérationnel du CNES, preuve que Toulouse se veut être la Silicon Valley à la française en matière de nouvelle technologie et de recherche en aéronautique. Et si l'Hyperloop

semble marier transport terrestre et technologie spatiale, il est un autre domaine qu'Elon Musk affectionne tout particulièrement, et sur lequel il préfère centrer ses efforts, à savoir l'astronautique qu'il développe avec son entreprise - encore une ! - SpaceX.

SpaceX et la conquête de l'espace : en route vers la colonisation de mars

La conquête spatiale est sûrement l'un des plus grands rêves d'Elon Musk avec la robotique et le transhumanisme. Pour lui, il est impensable que l'humanité puisse rester ad vitam aeternam sur Terre, et il considère même que « Si nous restons toujours sur Terre, il y aura à la fin un événement d'extinction massive. L'alternative est de devenir une civilisation voyageant dans l'espace, et une espèce multi-planètes. C'est ce que nous [SpaceX, ndr] voulons » SpaceX est avant tout un des deux prestataires privés à travailler pour la NASA et construit principalement les lanceurs de fusées. Là où la société d'Elon Musk a pris une avance remarquable, c'est qu'elle a réussi le pari de pouvoir réutiliser ces lanceurs. En effet, en temps normal, une fois que la fusée a décollé et que le lanceur se détache, celui-ci retombe à la mer et n'est plus utilisable. SpaceX a donc conçu un lanceur capable d'atterrir à un endroit précis afin d'être réutilisé par la suite, et ce n'est aujourd'hui plus un concept mais bien une réalité, plusieurs de ces lanceurs ayant atterris avec succès aux endroits choisis.

L'intérêt d'une telle technologie est tant écologique - on peut réutiliser le matériel tel quel sans avoir à le reconstruire de zéro comme avant - qu'économique - un lanceur de fusée coûte plusieurs dizaines de millions d'euros - et devrait permettre dans un futur plus ou moins proche de partir coloniser l'espace afin de s'établir ailleurs que sur notre planète Terre. En effet, la possibilité de réutiliser du matériel spatial devrait sur le long terme permettre de réduire drastiquement le prix moyen d'un voyage, et Elon Musk cherche à arriver à un coût de 200.000 dollars par voyageur d'ici 40 à 100 ans et rendre de la sorte la colonisation de Mars envisageable financièrement parlant.

Entre philanthropie, bizarreries et avancées majeures dans différents domaines technologiques, ce personnage qui lutte pour l'amélioration de la condition humaine tant sur le plan environnemental que sur le plan de ces petites améliorations qui nous facilitent le quotidien n'est-il qu'un savant fou qui a la tête dans les étoiles ou au contraire un futur grand nom du panthéon de l'humanité comme ont pu l'être Albert Einstein, Isaac Newton ou Léonard de Vinci?

Jonathan Peccini



naissante ne se fasse englober par les géants historiques de l'industrie automobile. Seulement, il s'est avéré que ces mastodontes ne se sont absolument pas intéressés à l'automobile électrique et avaient une production ridiculement faible de ces véhicules. Tesla Motors n'étant pas en capacité de construire des véhicules électriques en quantité suffisante pour endiguer la « crise du carbone » Elon Musk a décidé d'ouvrir ses brevets dans l'espoir que des sociétés s'en emparent et développent d'avantage le véhicule de demain. Coup de pub ou réelle volonté d'améliorer la planète, toujours est-il que ce genre d'actions typiques du personnage vont dans le sens d'un monde meilleur.

Tesla Motors, c'est aujourd'hui 2 modèles avec la Tesla S, une berline de luxe et la Tesla X, un SUV mais également une pe-

rester maître de son véhicule.

Mais Elon Musk ce n'est pas que les véhicules électriques, c'est aussi le projet Hyperloop, mélange entre un métro miniaturisé et le train à sustentation magnétique. L'Hyperloop est en effet une étrange capsule permettant d'accueillir quelques dizaines de passagers et/ou marchandises, qui se déplace dans un tube à basse pression grâce à la force magnétique, et propulsé à quelques 1.100 km/h - à titre de comparaison l'Airbus A380 a une vitesse de croisière d'environ 900km/h. Pour rappel, il ne s'agit que d'un projet, qui n'est pas encore abouti, mais dont on peut d'ores et déjà se faire une idée en observant certains trains à sustentation magnétique comme le Maglev au Japon, imaginé dès 1967 ! Tout comme Tesla Motors a ouvert ses brevets à la concurrence, Elon Musk n'a déposé aucun brevets sur l'Hyperloop, afin de favoriser un

NOUVELLE RUBRIQUE EN SEPTEMBRE

A l'instar de la classe politique française et des gouvernements européens, le Décodé lui aussi voit en l'année 2017 celle des changements, du renouveau, des surprises... Et donne ainsi naissance à de nouvelles rubriques. Ce mois-ci la rubrique Langues Etrangères est fière de présenter exceptionnellement dans notre édition papier sa petite soeur : Vie Erasmus. En effet dès la rentrée septembre 2017 cette rubrique rafraîchissante et utile verra le jour sur notre site internet. Elle permettra l'expression des étudiants Erasmus présents à l'UT1 ainsi que ceux de retour aux pays après un échange. La chargée de cette rubrique, Felicia Rapoport (une polyglotte friande de rencontres et grande vorace lorsqu'il s'agit de découvrir les diverses cultures qu'offre le monde) voit dans cette rubrique l'opportunité pour les étudiants de mettre en avant ce qu'est un échange Erasmus mais surtout de « défaire les potentielles dernières réticences ».

C'est bien là un tour d'horizon encourageant mais honnête qu'elle entend distribuer de ce que ces échanges représentent : des apports positifs non négligeables qui doivent « donner envie » aux étudiants, tout en offrant à chacun les bonnes cartes afin de se préparer aux « galères administratives, financières, émotionnelles » qu'un tel projet peut impliquer. Tout étudiant concerné par un échange Erasmus pourra alors partager son expérience (il suffit de contacter la chargée de rubrique à l'adresse : felicia.rapoport@ut-capitole.fr) et répandre autour de lui ce goût aigu du voyage qui s'en hérite. A l'instar de la classe politique française et des gouvernements européens, le Décodé lui aussi voit en l'année 2017 celle des changements, du renouveau, des surprises... Et donne ainsi naissance à de nouvelles rubriques. Ce mois-ci la rubrique Langues Etrangères est fière de présenter exceptionnellement dans notre édition papier sa petite soeur : Vie Erasmus. En effet dès la rentrée septembre 2017 cette rubrique rafraîchissante et utile verra le jour sur notre site internet. Elle permettra l'expression des étudiants Erasmus présents à l'UT1 ainsi que ceux de retour aux pays après un échange. La chargée de cette rubrique, Felicia Rapoport (une polyglotte friande de rencontres et grande vorace lorsqu'il s'agit de découvrir les diverses cultures qu'offre le monde) voit dans cette rubrique l'opportunité pour les étudiants de mettre en avant ce qu'est un échange Erasmus mais surtout de « défaire les potentielles dernières réticences ».

C'est bien là un tour d'horizon encourageant mais honnête qu'elle entend distribuer de ce que ces échanges représentent : des apports positifs non négligeables qui doivent « donner envie » aux étudiants, tout en offrant à chacun les bonnes cartes afin de se préparer aux « galères administratives, financières, émotionnelles » qu'un tel projet peut impliquer. Tout étudiant concerné par un échange Erasmus pourra alors partager son expérience (il suffit de contacter la chargée de rubrique à l'adresse : felicia.rapoport@ut-capitole.fr) et répandre autour de lui ce goût aigu du voyage qui s'en hérite. A l'instar de la classe politique française et des gouvernements européens, le Décodé lui aussi voit en l'année 2017 celle des changements, du renouveau, des surprises... Et donne ainsi naissance à de nouvelles rubriques. Ce mois-ci la rubrique Langues Etrangères est fière de présenter exceptionnellement dans notre édition papier sa petite soeur : Vie Erasmus. En effet dès la rentrée septembre 2017 cette rubrique rafraîchissante et utile verra le jour sur notre site internet. Elle

permettra l'expression des étudiants Erasmus présents à l'UT1 ainsi que ceux de retour aux pays après un échange. La chargée de cette rubrique, Felicia Rapoport (une polyglotte friande de rencontres et grande vorace lorsqu'il s'agit de découvrir les diverses cultures qu'offre le monde) voit dans cette rubrique l'opportunité pour les étudiants de mettre en avant ce qu'est un échange Erasmus mais surtout de « défaire les potentielles dernières réticences ».

C'est bien là un tour d'horizon encourageant mais honnête qu'elle entend distribuer de ce que ces échanges représentent : des apports positifs non négligeables qui doivent « donner envie » aux étudiants, tout en offrant à chacun les bonnes cartes afin de se préparer aux « galères administratives, financières, émotionnelles » qu'un tel projet peut impliquer. Tout étudiant concerné par un échange Erasmus pourra alors partager son expérience (il suffit de contacter la chargée de rubrique à l'adresse : felicia.rapoport@ut-capitole.fr) et répandre autour de lui ce goût aigu du voyage qui s'en hérite.

Cassandra Flament

Chargée de la rubrique Langues Etrangères



Felicia Rapoport

TEMOIGNAGE D'UN ECHANGE ERASMUS

Depuis mon Erasmus en 3ème année de droit, la République Tchèque est un pays que j'affectionne beaucoup. Je m'appelle Lise et je vous emmène sur les traces de mon aventure chez les Praguais. Pourquoi Erasmus ?

Erasmus était un programme que j'avais envisagé dès mon entrée à l'université. Pour moi, cela était une évidence. Il fallait que j'effectue un an à l'étranger, pour améliorer mon anglais mais également pour mon ouverture d'esprit. Je voulais passer un an en immersion totale à l'étranger.

Pourquoi Prague ?

Au départ, j'ai beaucoup hésité quant à la destination. J'ai envisagé dans un premier temps le Royaume-Uni, mais je me suis vite rendu compte que financièrement ce serait difficile. J'ai privilégié un pays où le coût de la vie était moins cher et où je pourrais voyager et profiter. Une amie m'a parlé de la République Tchèque. Je me suis renseignée et j'en ai finalement fait mon premier vœu ! J'ai candidaté à un Erasmus à l'Université Charles de Prague, et j'y suis tout simplement allée !

Les formalités administratives ?

Tout le monde a déjà vu « L'auberge espagnole » et connaît les galères des formalités administratives. J'étais donc prête à crouler sous la paperasse. J'ai au contraire été agréablement surprise car ce fut assez simple avant le départ. Les démarches sont effectuées en grande partie par l'université, donc l'étudiant n'a pas grand-chose à faire si ce n'est une lettre de motivation, un test d'anglais, un entretien de motivation et fournir la liste de cours qu'il prévoit de suivre dans l'université étrangère. Personnellement, j'avais rédigé ma lettre de motivation à l'avance, donc il ne me manquait plus qu'à

Langues étrangères

choisir ma liste de cours via le site des universités. Je me suis ensuite préparée un petit peu pour le test d'anglais pour avoir le niveau requis, cependant, j'avoue que je n'avais pas beaucoup préparé l'entretien de motivation qui est pourtant l'une des étapes les plus importantes ! Quand j'ai reçu mon acceptation, j'ai sauté de joie et il ne me tardait qu'une chose : finir ma deuxième année de droit pour partir à l'aventure ! J'ai rempli un petit dossier pour mon inscription à la faculté de Prague et le tour était joué. Je me suis ensuite occupée des demandes de bourse : étant déjà boursière en France, j'avais droit à la bourse du Crous, à l'Aide à la mobilité internationale ainsi qu'à l'aide de la région. Ce soutien financier, ajouté aux économies que j'avais pu réaliser en faisant plusieurs jobs, m'a permis de partir sereine en Erasmus. Pour les personnes non boursières actuellement qui souhaitent partir en Erasmus, je leur conseille quand même de faire une simulation de la bourse sur le site du Crous, car le fait de partir loin rajoute un point de charge et vous pouvez parfois devenir boursier !

Le logement ?

Ayant refusé d'être dans une résidence étudiante car cette dernière était très excentrée, il me fallait trouver un appartement par mes propres moyens. L'été avant de partir, je me suis inscrite sur des groupes Facebook cherchant « LA colocation » qui me ferait passer un Erasmus inoubliable. Je n'ai finalement pas trouvé d'appartement avant de partir, préférant chercher sur place et éviter les « arnaques ». À la place, j'ai rencontré via Facebook une française, et même si ma priorité était d'être en immersion totale et avec des colocataires étrangers, il s'est avéré que l'on s'est très bien entendu. On a alors décidé de chercher d'autres colocataires et un appartement ensemble. J'avoue que si c'était à refaire, je ferais cela différemment. Nos recherches sur places ont été très difficiles voire infructueuses et nous avons mis plus d'un mois et demi à trouver un appartement et des éventuels colocataires, passant d'auberges de jeunesse et d'Airbnb en Airbnb. Je recommande donc grandement de trouver un appartement avant d'arriver si cela est possible !

Le départ de France et mes premiers pas en terre tchèque ?

Honnêtement, quand j'y pense j'en ris encore ! Je ne me doutais pas une seule seconde de ce que j'allais vivre. Je partais vers l'inconnu à la fois excitée et un peu triste de quitter ma famille et mes amis et j'avais surtout d'énormes valises surchargées de choses inutiles. Je suis arrivée à Prague au dernier moment, le week-end avant le début des cours. Au début, on arrive dans une

ville inconnue dans laquelle on n'a pas d'attache, mais il est vrai qu'à la fin de l'année il est dur de la quitter tant on y a nos habitudes et tant on y a vécu de choses. Les débuts à Prague ont été difficiles. J'avais l'impression que les tchèques n'étaient pas accueillants ou ne voulaient pas d'étranger chez eux. Au final, au cours de l'année, cette impression s'est dissipée et aujourd'hui, je me dis que si un jour on me propose un travail là-bas, j'irai sans hésiter. Au niveau des cours, nous n'étions qu'entre Erasmus (attention, cela diffère parfois selon les facs, vous pouvez être mélangé avec des étudiants étrangers) et les tchèques avaient des cours à part. Les professeurs étaient très disponibles, ils s'appuyaient sur des PowerPoint qu'ils nous envoyaient à la fin des cours et j'ai pu y étudier des matières que je n'aurai pas étudiées en France en licence (droit de la bioéthique, droit du sport). Effectivement, on avait peut-être un peu moins de cours qu'en France mais j'y ai appris tout de même beaucoup de choses et cette année a été très formatrice pour moi. Quand je suis partie, je me disais que rien ne changerait en France. Mais finalement, à mon retour j'ai perçu les choses totalement différemment. J'étais loin de m'imaginer au début ce qu'Erasmus allait m'apporter – des rencontres, des amitiés, des voyages, des soirées, des péripéties,...

Au final, je ne retiens qu'une chose, c'est le bonheur d'avoir vécu cette expérience et d'avoir découvert des cultures extraordinaires. Cette année fut de loin la meilleure année de ma vie, la plus enrichissante et la plus épanouissante.

J'ai réalisé un véritable tour de l'Europe, allant en Slovaquie, en Autriche, en Hongrie, en Allemagne, j'ai réalisé des road trips en Croatie, en Slovaquie, au Monténégro, mais je suis également allée en Suède, Finlande, Norvège et même en Laponie. Ces voyages ont été enrichissants, ils ont fait de mon Erasmus une expérience unique et ils ont aussi été très formateurs. J'ai partagé des moments inoubliables avec des gens qui, quelques mois auparavant étaient de parfaits inconnus avec qui j'ai ri, pleuré et partagé mes doutes, mais surtout avec qui j'ai habité et aussi vécu. On ne peut pas imaginer avant un Erasmus les liens que l'on peut créer, la famille que l'on peut constituer dans une expérience telle que celle-ci, et je ne remercie jamais assez les personnes qui ont fait de cet Erasmus la plus belle année de ma vie. Erasmus c'est vraiment une expérience de vie. Il n'y avait pas un jour qui passait sans que des personnes viennent dans notre appartement. C'était un véritable lieu de vie tout le temps an-

imé et c'est ce que j'ai voulu retrouver à mon retour à Toulouse en me mettant en colocation. **Erasmus m'a aussi permis d'être indépendante, de tenter des choses que je n'aurais jamais faites auparavant.** J'ai notamment clôturé mon Erasmus en partant en Pologne toute seule avec un petit sac à dos, chose que je n'aurai jamais envisagée de faire avant mon Erasmus.

L'après Erasmus ?

Quelques jours après mon retour d'Erasmus, j'ai commencé mon job d'été et le retour à la réalité a été très compliqué. Une véritable désillusion. Erasmus c'est vraiment une année à part dans notre vie, un moment de rêve et d'insouciance qui nous fait grandir, et je pense que tout le monde devrait saisir cette opportunité. On parle beaucoup d'Erasmus, mais on parle rarement de l'après. Pour moi, il a été très difficile de retrouver la vie que j'avais laissée et j'ai parfois été incomprise par les gens qui n'étaient pas partis. Ayant discuté avec d'autres anciens Erasmus, j'ai compris qu'ils partageaient également ce sentiment, qu'ils sentaient qu'ils avaient mûri durant cette expérience et que certains aspects de leurs vies ou de leurs affinités ne leur correspondaient plus.

Pour parer à cette période de flottement, je me suis décidée à rejoindre l'ESN Toulouse, une association étudiante visant à promouvoir la mobilité étudiante mais aussi à accueillir les étudiants étrangers à Toulouse. Cette association m'a permis d'avoir « autre chose » en dehors de la fac mais aussi de rencontrer des personnes rentrant d'Erasmus ou des étudiants Erasmus arrivant à Toulouse. D'ailleurs, si vous souhaitez rencontrer des Erasmus qui sont à Toulouse, je vous conseille de vous inscrire sur le Buddy System ou d'aller voir notre page Facebook pour voir les événements que nous organisons !

Une chose est sûre, aujourd'hui, cela fait 9 mois que je suis rentrée d'Erasmus et je n'ai qu'une envie : celle de repartir, de voyager et de partir vivre à l'étranger. On a tellement rencontré de personnes pendant cette année que revenir à notre routine quotidienne en France peut s'avérer très difficile et que notre quotidien nous paraît bien monotone. Mais si nous sommes tous bien obligés de rentrer à un moment donné, c'est sûrement pour mieux repartir.

Lise Despeyrou,
étudiante en M1 Droit Privé à l'UT1 et Secrétaire
à l'ESN Toulouse

TEST ;

QUEL CANDIDAT À LA PRESIDENTIELLE ETES VOUS ?

"Le plus beau en démocratie, c'est que même un idiot comme moi peut gagner" disait Donald Trump l'an passé. Alors si un jour (aujourd'hui par exemple), la motivation semble vous abandonner, que ces mots pleins d'espoir soient votre phare dans la tempête de vos études. Car oui, vous êtes parfaitement apte à devenir le prochain Président de notre République. La preuve : vous passez bien mieux à la télévision que Nathalie Arthaud ! Mais vous êtes-vous déjà demandé quel Président vous seriez ? Le Décodé met à votre disposition ce test hautement scientifique, puisque breveté par la NASA, pour y répondre ! Alors saisissez-vous d'un crayon et répondez le plus honnêtement possible aux questions ci-dessous.

Premièrement : la fin du mois s'annonce difficile côté finances. Or vous valez mieux que des pâtes au beurre tous les soirs ! Vous trouvez des fonds...

A) En préparant un discours d'anthologie aux cama... euh collaborateurs, pour qu'ils vous soutiennent dans cette magnifique convergence des luttes qu'est votre survie.

B) En demandant quelques euros à votre famille même si vous savez très bien qu'ils vont vous abandonner comme le gros loser que vous êtes.

C) En demandant à votre moitié d'aller travailler dans un bar sordide. Vous lui piquez ensuite son salaire et la traitez de pauvre feignant/feignasse devant son employeur, ses parents et sur Facebook.

D) En demandant une bourse au mérite à la commission européenne, au motif que vous avez eu un 10 sur 20 durant une dictée au C.P.

D) Vous ignorez la convocation et continuez votre semestre comme si de rien n'était. Après tout, on ne négocie pas avec les terroristes... ou avec le système.

Troisièmement : jeudi soir, petit apéro entre ami. Un débat s'engage sur le présumé laxisme de la politique pénale en France :

A) A coup de rhétorique d'ivrogne, vous critiquez ces extrémistes partisans du tout-carcéral. Vos amis étant dans le même état que vous, ils décident de vous porter aux nues à coup de shooters gratuits.

B) Vous citez toute la doctrine possible sur le sujet, présentant vos arguments sous un plan détaillé. Trop tard, tout le monde a déjà été conquis par le type de la réponse A, à qui vous devez payer des shooters.

mention et une belle anecdote pour briller devant vos potes qui travaillent à Mac do !

B) Vous travaillez toute la nuit... au point de jamais vous réveiller le lendemain. Votre famille vous black-list, considérant que vous avez sali leur nom.

C) Vous tissez les questions afin que vos quatre followers vous "aident" un peu. Évidemment ça échoue. Et sans vouloir enfoncer le couteau dans la plaie, il vous reste de l'œuf accroché à vos sourcils.

D) Jeanne ! Au secours !!

Vous avez une majorité de A : Vous êtes Jean-Luc Mélenchon. Vous dites souvent n'importe quoi mais les gens aiment bien votre façon d'invoquer Voltaire à la moindre occasion. Votre défaut : vous croyez encore aux contes de fées et pas assez aux révisions.

Vous avez une majorité de B : Vous êtes Benoît Hamon. L'archétype du galérien. Vous êtes allé à la fac pour faire plaisir à la famille. Mais au fond, tout ce qui vous intéresse c'est fumer des pétards et toucher vos bourses (l'argent, hein. Pas votre entrejambe).

Vous avez une majorité de C : Vous êtes François Fillon. Le parfait étudiant prétentieux : vous êtes le meilleur et tous vos échecs sont le résultat de la jalousie des autres et l'incompétence de vos chargés de T.D. Au moins, vous pouvez vous vanter de la taille de votre appartement, place du Capitole. C'est déjà ça.

Vous avez une majorité de D : Vous êtes Marine Le Pen. C'est votre troisième tentative et vous êtes toujours incapable de passer le second semestre. Un conseil : laissez les études à votre jolie cousine et retournez vivre chez Papa. N'est-ce pas ?

Vous avez une égalité : Vous êtes Emmanuel Macron. L'ultime indécis. Vous révisez un peu et vous soûlez tout autant. Heureusement, vous piquez les bonnes idées aux bonnes personnes. L'avantage c'est que vous plaisez à tout le monde. L'inconvénient : vous devriez consulter. Vous êtes clairement bipolaire.

Rick *blurp* Sanchez

Deuxièmement : vous êtes convoqué en commission disciplinaire car, apparemment, vous auriez plagié votre dernier T.D. via internet :

A) Vous préparez une défense en béton, insultant l'ensemble du système éducatif et les membres de la commission. Spoiler : vous êtes blanchi et on vous propose même un poste de chargé de T.D.

B) Vous préparez une défense en béton, mettant l'accent sur vos qualités et votre abnégation. Spoiler : vous êtes renvoyé quand même.

C) Vous allez jusqu'au bout ! Dénonçant, en bonne pleureuse que vous êtes, un complot de l'université pour assassiner le brillant juriste que vous espérez devenir.

C) Vous avez le malheur de prononcer le mot "racaille". Après le troisième œuf et le second sac de farine lancés sur votre personne, vous décidez de rentrer chez vous pour faire des crêpes au whisky. Ça tombe bien, on vous a offert une belle casserole.

D) C'est la faute des migrants. Et non vous n'êtes pas raciste, vous avez un ami noir.

Quatrièmement : demain c'est le grand jour : mémoire à rendre, oral à préparer ou partiel coefficient 23 et comme à votre habitude, vous n'avez encore rien fait :

A) Qu'à cela ne tienne ! Votre maxime fétiche : "Réviser c'est pour le faible". Résultat : vous obtenez une

CHERCHEZ PAS, C'EST
MOI QUI L'AI LE
MEILLEUR PROGRAMME!



A QUI LA CARTE CHANCE ?

Le Décodé recrute pour la rentrée 2017-2018 !
Sont recherchés des pigistes motivés pour écrire dans nos colonnes, n'hésitez pas à nous écrire sur la page Facebook du Décodé !

CONCOURS VEDEL 2017

Cette année l'Université Toulouse Capitole se retrouve en finale pour l'édition 2017 du Concours Vedel ! C'est le concours de référence en droit constitutionnel en France. La première phase consiste en l'écriture d'un authentique mémoire QPC, dont la qualité qualifiera deux équipes en défense et en demande en finale. La seconde phase est la plaidoirie orale, devant le Conseil constitutionnel et quelques éminents membres du corps juridique ! Nous en sommes là, avec Léo Garcia, Marie Glinel, Camille Vandeweghe et Agnès Vidot. Nous leur souhaitons le succès et la réussite dans la phase finale !

CONCOURS LA PLUME DU CAPITOLE 2017

Résultats du Concours « La plume du Capitole »,
rubrique « International »



1er prix : Sophia El Bane (Master I de Droit international).

A gagné une lettre de recommandation d'un membre du jury et « Histoire des relations internationales: De 1945 à nos jours » de Jean-Baptiste Duroselle !



2ème prix : Aouali Youcef (Licence 3 Droit).

A gagné un coffret DVD sur la Grande Guerre 14 - 18 !



3ème prix : Léa Sasus (Licence de Droit 3ème année).

A gagné une carte cadeau Fnac d'une valeur de 15 euros !

Résultats du Concours « La plume du Capitole »,
rubrique « Culture »



1er prix : Nicolas Capel (Master I IMOS de l'IAE de Toulouse).

A gagné deux places de cinéma à l'American Cosmograph de Toulouse et « Pensées pour moi-même » de l'Empereur romain Marc Aurèle !



2ème prix : Alicia Gasquet (Licence de Droit 2ème année).

A gagné « Comment regarder un tableau » de Françoise Barbe Gall !



3ème prix : Quentin Hulot (Master II Droit Public des Affaires).

A gagné une carte cadeau Fnac d'une valeur de 15 euros !

PREAMBULE: Enfin un mois il se passe quelque chose (autre que les marronniers gastronomiques mettant en péril toute tentative de régime) ! Les partiels approchant, les révisions pimentées d'agréables vapeurs d'élections viennent agrémenter votre quotidien minable d'une surcharge cérébrale teintée d'incertitude, d'incompréhension, et de saturation. De quoi faire la fortune des psychiatres !



BELIER: Vous êtes Nathalie Arthaud. Vous avez des idées et de la volonté, mais votre apparence ingrate fait que votre entourage vous dénigre complètement. Profitez du printemps pour refaire votre garde-robe, sous peine de risquer d'être inculpé(e) pour « agression visuelle d'autrui ».



TAUREAU: Vous êtes Jacques Cheminade. Après huit ans passés en licence dans diverses filières à tel point que vous faites désormais partie du décor, vous espérez un jour valider un diplôme de Master. Absolument personne n'y croit, pas même vous.



GEMEAUX: Vous êtes Marine Le Pen. Votre mauvaise note en TD ? Le sujet n'était pas clair. Votre échec au partiel ? Le faute de l'examineur qui n'a pas su déceler votre immense talent. Protestez contre l'afflux d'étudiants étrangers à l'université pour vous défouler.



CANCER: Vous êtes Jean-Luc Mélenchon. Vous parlez tout le temps en TD, pour contester à peu près tout ce qui vous vient à l'esprit, et êtes du genre à hausser la voix en amphî quand quelqu'un tousse un peu trop fort ou bavarde avec son voisin, voire à faire une vidéo YouTube pour dénoncer l'événement. Forcément, ça énerve.



LION: Vous n'êtes pas digne d'être comparé à qui que ce soit d'autre que le résultat de la charade du mois. Mon premier est la meilleure note ; mon deuxième est une belle-fille ; mon troisième est bu dans une cup ; mon quatrième est un expert ; tape dans mon cinquième, j'suis pas ta mère.



VIERGE: Vous êtes Philippe Poutou. Bilan en demi-teinte : on vous moque autant qu'on vous affectionne. Vous êtes le boulet de la promotion, bon à rien et surtout très niais, mais sans qui la vie serait plus grise. Je sais, c'est beau.



BALANCE: Vous êtes François Asselineau. Même les planètes ne savent pas qui vous êtes. Votre chargé de TD vous mettra 10/20, dans le doute, après avoir désespérément essayé de se souvenir de votre visage. Scorpion : Vous êtes François Fillon. Vous allez très prochainement vous faire convoquer en commission de discipline pour votre vilaine fraude sur le frais d'inscriptions. Gardez la tête haute, accusez les médias, imaginez un complot, et regardez tristement tous vos amis vous tourner le dos un par un.



SAGITTAIRE: Vous êtes Benoît Hamon. Pas plus d'influence que de personnalité, tout le monde finit par vous avoir. Vous êtes brave, quoi. Réduisez la longueur de vos exposés à l'oral.



CAPRICORNE: Vous êtes Nicolas Dupont-Aignan. Le type arrogant du premier rang qui croit tout savoir et qui lit de la doctrine chaque soir avant de dormir. Arrêtez de vous en référer à votre talent et charisme imaginaire. Faites-vous des amis plutôt.



VERSEAU: Vous êtes Jean Lassalle. La vie citadine ne vous réussit décidément pas, il n'y qu'à voir votre accoutrement et votre façon de vous exprimer. Pourquoi ne pas vous être contenté(e) d'un DUT « conseil des métiers de l'élevage » à l'IUT de Rodez ?



POISSON: Vous êtes Emmanuel Macron. On vous adore ou on vous déteste. N'oubliez qu'à force de vouloir plaire à tout le monde, on finit par ne plaire à personne. Et cessez de refouler vos pulsions homosexuelles.

EPILOGUE: Votre chargé de rubrique Horoscope arrive au terme de ses années d'études dans cette belle université, laissant son poste vacant à la prochaine plume astrologique acide. Il tient à vous remercier pour votre fidélité et à vous communiquer beaucoup d'amour pour compenser les horreurs écrites ces dernières années. Bon vent ! LH.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE ETUDIANT DE TOULOUSE

DIRECTION : VALERIO CIVANO

ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE LILLE

DIRECTION : LUC BONNAILLIE



AU PROGRAMME:
MENDELSSOHN, WILLIAMS
BERLIOZ, BEETHOVEN
ELGAR, RIMSKY-KORSAKOV

RESERVATIONS: [HTTPS://OSET.FESTIK.NET/](https://oset.festik.net/)
5€/GRATUIT pour les étudiants et -18ans

26 Mai
BASILIQUE
SAINT SERNIN
À 20H30

www.oset.fr